

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4253 du Vendredi 25 Octobre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ARCHIDIOCESE D'OWANDO (PENORD)

Mgr Gélase Armel Kema a reçu son pallium des mains du nonce apostolique

P. 8



HOMMAGE A NDOMBA
"GEOMETRE"

L'enfance peu connue du génial dribbleur

L'homme était
tout aussi discret
que secret
(P.16)



EDITORIAL

Rien ne va plus!

ASSEMBLEE NATIONALE

Isidore Mvouba enjoint le Gouvernement à garantir la mobilisation des ressources



Isidore Mvouba

«Depuis quelques temps, du fait des chaos endogènes et exogènes, notre pays connaît quelques tensions: retards dans le paiement des salaires, pensions, bourses et autres traitements, pénuries d'eau, d'électricité, du carburant et autres vicissitudes» (P.3)

DECES DE GERMAIN HENRI PELLA YOMBO "BEETHOVEN"

Un géant du show-biz congolais s'est éteint

Page 14



7 JOURS DE CHAINES
EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET
PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

NECROLOGIE

Les familles ZANDOU, BAHOUNGA, KIBONGUI-SAMINOU et LOUMOUA-MOU ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de Madame DIABANKANA Elisabeth (Diabos, Elidia) survenu à Brazzaville le 11 octobre à 17h. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°439, Rue Mbiemo, quartier Mpissa, à Bacongo.

Référence: Dépôt de gaz Faaki

Date et lieu de l'inhumation: le 26 Octobre 2024, au cimetière Wayako, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou.



COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRAZZAVILLE
2014- DE1



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

ACCUSÉ DE DÉPÔT

Je soussigné, **NGATALI Jean Clément, Greffier en Chef**, atteste avoir reçu la demande de dépi de:

• **D16 - Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 Octobre 2024, portant dissolution anticipée de la société.**

Concernant **EXCELLIUM ENREGIEERING** immatriculé (e) sous le N° **CG-BZV-01-2011-B13-00579**

Numéro de dépôt: **CG-BZV-01-2024-D-00856**

Fait à Brazzaville, le 18/10/2024

NGATALI Jean Clément

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info



OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

12, allée des acacias, Centre ville Brazzaville A côte du marché plateau

E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «HOLLY INVEST» SARLU

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 18 septembre 2024, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «HOLLY INVEST», SARLU, au capital d'un million (1 000 000) F CFA, siège social sis à Moungali, Brazzaville, 2099, rue Voula, Batignolles, République du Congo, immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B13-00566**, dont les statuts de ladite société, ont été enregistrés aux impôts de Poto-Poto, Brazzaville, en date du 24 septembre 2024, sous le numéro **4306, Folio 170/4**, ayant des caractéristiques suivantes:

Objet: La prise de participation au capital des sociétés africaines;

Toute activité de conseil en rapport avec la prise en participation au capital des sociétés.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières,

industrielles, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital social: UN MILION (1 000 000) de Francs CFA divisés en cent (100) parts sociales de Dix mille (10 000) Francs CFA, chacune numérotées, de un (1) à cent (100), attribuées à l'associé unique.

Le siège social: est établi à Moungali, Brazzaville, 2099, rue Voula, Batignolles, République du Congo

Durée: 99 ans

Registre du commerce: N°: CG-BZV-01-2024-B13-00566

Gérant de la société: Monsieur Michel Kizito Harold BRIZOUA-BI.

POUR INSERTION LEGALE.

Maître Bedel KAMBA, Notaire



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, «CRS» République du Congo recrute un(e) Assistant(e) de Projet MEAL pour le Fonds Mondial de lutte contre le paludisme au sein de son bureau à Brazzaville

L'Assistant(e) de Projet MEAL sous la supervision du MEAL Officer aura pour rôle de:

- Appuyer le suivi d'activités du projet sur le terrain et au bureau, en s'assurant du respect des calendriers de mise en œuvre conformément sur le plan détaillé d'activités et du renforcement de l'adhésion aux systèmes pour la mise en œuvre de projets de qualité.
- Coordonner la communication et faciliter le partage d'informations relatives aux activités du projet entre l'équipe du projet, les partenaires de mise en œuvre et les participants au projet au niveau communautaire pour aider les partenaires locaux à renforcer l'intérêt, l'implication et les réseaux d'appui de la communauté.
- Assister dans la mise en œuvre du mécanisme de feedback et réponse (MFPR) du projet. Apporter un soutien pour rechercher activement un feedback des membres des communautés cibles et autres parties prenantes.
- En coordination avec l'équipe du projet FFE/MGD, appuyer les rencontres de renforcement des capacités relatives au MEAL (formations sur les bonnes pratiques, cibles des ouvrages à construire...)
- Compiler les données MEAL et Logistique fournies au niveau communautaire conformément aux exigences du projet et contribuer à la préparation de rapports.
- Contribuer à l'apprentissage et aux décisions du programme en posant des questions réfléchies, en réfléchissant aux informations venant des membres de la communauté et des partenaires et en les partageant avec la direction du projet.

Formation, expérience et capacités requises
- Bac+2 exigé, Licence souhaitée. Au minimum 2 années de travail ou de volontariat dans le développement dans une organisation internationale est un plus.

- Connaissances en informatique nécessaires: outils de rapportage Excel; power BI...

- Maîtrise du Français, la connaissance de l'Anglais et langues locales serait un atout
- Compétences en observation, écoute active et analyse avec la capacité de porter de bons jugements
- Bonnes compétences en relations interpersonnelles et capacité à interagir efficacement avec des groupes divers
- Proactif, plein de ressources, axé sur les résultats et les services
- Connaissances et maîtrise des outils de ciblage, Application CommCare....

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité doit parvenir au plus tard le **24 octobre 2024** à l'adresse email suivante: **CG_HR@crs.org** avec comme objet du message: «Assistant(e) de Projet MEAL» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, «CRS» République du Congo recrute un(e) Chargé(e) de Collaboration, Apprentissage, Adaptation (CLA) et Redevabilité

Le Chargé(e) de Collaboration, Apprentissage, Adaptation (CLA) et Redevabilité sous la supervision du Program Quality Manager/MEAL Coordinator aura pour rôle de :

1. Apprentissage et gestion des connaissances :

- Développer et mettre en œuvre une stratégie globale d'apprentissage et de gestion des connaissances au niveau du pays, alignée sur les cadres global et régional de CRS ; Appuyer le PQ Manager dans l'opérationnalisation du système d'apprentissage du CP

2. Soutien au suivi et à l'évaluation :

- Collaborer avec l'unité MEAL pour veiller à ce que les données de suivi et d'évaluation soient utilisées efficacement pour la gestion adaptative et la prise de décision programmatique ; Soutenir le développement et la mise en œuvre d'outils et de méthodologies pour la collecte, l'analyse et la visualisation des données

3. Redevabilité:

- Appuyer les procédures de la mise en place du système intégré de redevabilité de CP (i.e., YouTrack, Commcare et Power BI, etc.) ; Gérer et suivre le système/Plateforme de redevabilité du CP : Système de Mécanismes de Feedback, Plaintes et Réponses Communautaire (MFPR)

4. Gestion adaptative:

- Promouvoir et faciliter l'utilisation des principes de gestion adaptative au sein des équipes de projet, en veillant à ce que les projets soient flexibles et répondent à l'évolution des contextes et aux nouvelles informations.

5. Collaboration et engagement des parties prenantes :

- Favoriser des relations solides avec les principales parties prenantes, y compris les communautés locales, les agences gouvernementales, les ONG et d'autres partenaires.

6. Développement de nouvelles propositions de projets:

- Contribuer à l'élaboration de notes conceptuelles, de propositions et d'autres efforts de développement des activités en apportant un éclairage fondé sur l'apprentissage et les données factuelles.

7. Renforcement des capacités:

- Mener des activités de formation et de renforcement des capacités pour le personnel et les partenaires sur les principes, les outils et les approches de la CLA et la redevabilité ; Encadrer et soutenir le personnel dans l'intégration de la CLA dans

son travail quotidien et dans la gestion du cycle de projet.

Formation, expérience et capacités requises:

- Licence en développement international, en sciences sociales ou dans un domaine connexe. Master de préférence.
- Au moins trois ans d'expérience dans le suivi, l'évaluation, la responsabilisation et l'apprentissage (MEAL) ou dans des fonctions connexes, de préférence dans le secteur du développement ou de l'aide humanitaire.
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et d'approches en matière de CLA.
- Solides compétences en matière d'analyse et de réflexion critique, avec la capacité de synthétiser des informations complexes et de les communiquer efficacement à divers publics.
- Capacité avérée à faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances lors d'événements et d'activités.
- Compétences démontrées en facilitation de formations et en renforcement des capacités.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité doit parvenir au plus tard le **30 octobre 2024** à l'adresse email suivante: **CG_HR@crs.org** avec comme objet du message: «Chargé(e) de Collaboration, Apprentissage, Adaptation (CLA) et Redevabilité» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

ASSEMBLEE NATIONALE

Isidore Mvouba enjoint le Gouvernement à garantir la mobilisation des ressources

L'Assemblée nationale a procédé le 15 octobre 2024 à l'ouverture de sa 7^{ème} session ordinaire budgétaire. C'était sous le patronage d'Isidore Mvouba, son président.

Isidore Mvouba est revenu sur les différentes crises qui secouent le monde, «sans compter que chaque jour qui passe, la planète terre subit de plein fouet les affres du dérèglement climatique. Aucun pays n'est à l'abri de ces perturbations qui impactent négativement l'économie mondiale, la vie sociale des hommes, créant ainsi les tensions çà et là», a-t-il déclaré.

Et le Congo est loin d'échapper aux difficultés liées à un tel contexte. «Depuis quelque temps, du fait des chaos endogènes et exogènes, notre pays connaît quelques tensions: retards dans le paiement des salaires, pensions, bourses et autres traitements, pénuries d'eau, d'électricité, du carburant et autres vicissitudes», a-t-il rappelé.

Devant ce tableau difficile et sombre, «mais pas apocalyptique», a-t-il dit, Isidore Mvouba a salué la résilience du peuple congolais et le patriotisme de toutes les femmes et hommes

de bonne volonté, qui luttent sans désespérer au quotidien, pour un Congo uni et prospère».

Malheureusement, a-t-il poursuivi, «certains esprits chagrins, éternels insatisfaits, habités par le démon de la haine, la division et la destruction, s'agitent. Ils font usage, chaque minute qui passe, des fake news, des actes de diffamation et de sabotage. Bien curieuse manière d'aimer son pays », a dénoncé le président de l'Assemblée nationale.

Dans un tel environnement, «il revient aux dirigeants que nous sommes, toutes sensibilités confondues, de juguler ces maux qui minent le quotidien du peuple congolais. Cela est à faire au travers des mesures idoines. Chaque jour qui passe, le Gouvernement travaille sans répit pour nous sortir de cette sorte d'impasse conjoncturelle».

Face aux nombreux défis auxquels le pays est confronté, Isidore Mvouba pense qu'il



Isidore Mvouba

revient aux députés d'apporter leur pierre à l'édifice, lors de l'examen du projet de loi de finances exercice 2025 qui est la principale affaire de cette session: «Les représentants du peuple que nous sommes, devrions faire des choix pertinents de nature à permettre progressivement le règlement des problèmes qui plombent notre économie. J'invite l'ensemble des députés à faire preuve de rigueur, de savoir-faire, de pertinence, d'efficacité d'efficacité dans le travail à faire».

Il a enjoint le Gouvernement à garantir la mobilisation des

ressources financières et veiller à la qualité de la dépense. Isidore Mvouba a exhorté l'exécutif à poursuivre les efforts et les réformes engagées pour la soutenabilité de la dette.

Dix-sept affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette septième session ordinaire budgétaire de l'Assemblée nationale. Au Sénat, il s'agissait de la 4^{ème} session budgétaire de la 4^{ème} législature. Quatorze affaires sont inscrites à son ordre du jour.

Cyr Armel YABBAT-NGO

10^{ème} CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

Yves Moundélé Ngollo Ehourossia a porté la voix du réseau des jeunes parlementaires de l'APF

Il s'est tenu du 12 au 14 septembre 2024 à Erevan, en Arménie, la 10^{ème} conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union Interparlementaire (UIP), sous le thème: «Eviter les générations perdues: préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi». Le premier vice-président du réseau des jeunes parlementaires de l'APF (Congo), Yves Moundélé Ngollo Ehourossia, y a pris part.

L'objectif de ce rendez-vous était d'identifier les solutions de nature à garantir un accès continu à l'éducation et aux possibilités d'emploi pour tous les jeunes. L'occasion pour les nombreux jeunes parlementaires qui ont pris part à cette rencontre de partager leurs expériences et bonnes pratiques pour améliorer l'accès à l'éducation, ainsi qu'au marché du travail, deux composantes essentielles de la lutte contre la précarité.

Prenant la parole, Yves Moundélé Ngollo Ehourossia, qui représentait la présidente du réseau des jeunes parlementaire, la sénatrice française Elisa Schalk, a fait la genèse de la création du réseau des jeunes parlementaires de l'APF, créé en 2018 à Québec, afin de porter au plus haut niveau les aspirations de la jeunesse francophone.

Ce réseau riche de sa diversité, a-t-il poursuivi, est entré dans la langue française et dans les valeurs de démocratie et de paix. «Il favorise le partage d'expérience entre parlements francophones et francophiles et renforce la solidarité entre jeunes parlementaires. Depuis 20 ans, le programme jeunesse permet à des jeunes de se rencontrer et de se former afin de devenir les citoyens actifs», a-t-il dit.

Et d'ajouter: «La Francophonie parlementaire donne ainsi à la

jeunesse une voix forte pour adresser les recommandations aux Chefs d'Etat et de Gouvernements de la francophonie».

Il a exhorté ces Gouvernements à lutter contre la déscolarisation en milieu précaire; à garantir un accès équitable à l'éducation dès la petite enfance et à promouvoir les politiques de logements locaux pour les plus démunis. Nous les encourageons également à faciliter la mobilité étudiante et les partenariats entre institutions pour un accès à une éducation de qualité dans l'espace francophone. Nous les exhortons à garantir la paix



Yves Moundélé Ngollo Ehourossia

dans la monde». Parlant du Congo, Yves Moundélé Ngollo Ehourossia est revenu sur 2024, déclarée année de la jeunesse avec un engagement fort du Gouvernement à renforcer les politiques de formation et d'emploi pour les jeunes qui représentent 75% de la population.

A noter qu'au cours de cette année, les membres du PFJ ont adopté une résolution sur la lutte contre la précarité parmi les jeunes, également soutenue par les parlementaires francophones.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CSLC

Les journalistes sommés de respecter la déontologie et l'éthique

Le président de la commission Ethique et déontologie du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Joachim Mbanza, qu'assistait Asie Dominique de Marseille, rapporteur de la commission, a réuni le 16 octobre 2024, les principaux animateurs de la presse en ligne et les responsables des associations des médias pour un séminaire pédagogique.

Ce séminaire fait suite à la chronique de Fortunat



Joachim Mbanza et Asie Dominique de Marseille

Golali, promoteur de la chaîne Tsiéleka, diffusée sur YouTube et intitulée: «L'heure de la révolution a sonné». Pour Asie Dominique de



Les journalistes

Marseille, l'appel à la révolution lancé par le journaliste peut être mal interprété. «Le contexte, vous le savez, est très fragile où pour n'importe quoi, on peut soulever les

montagnes ou allumer le feu. Quand vous faites une chronique comme celle-là, ayez l'amabilité de préciser ce que

vous appelez par révolution. L'article 6 de la nouvelle loi dispose que le journaliste ne doit pas diffuser les informations tendant à briser l'unité nationale et la concorde dans le pays. C'est interdit», a-t-il précisé.

Cyr A Y-NG

Editorial

Rien ne va plus!

C'est un sentiment général de démobilitation qui sourd du peuple. Nous savons que la situation s'améliorera un jour, il nous faut avoir un peu d'optimisme. Car l'espérance est toujours la dernière à mourir. Donc, nous savons que nous sommes en plein marasme économique, et qu'à l'étape où nous en sommes, il y a plus de signaux négatifs que de données incitant à penser à des lendemains meilleurs. Le Congo était résilient en 1977; lorsque nous vivions d'espoir et de criquets et que nos dirigeants nous bassinaient que c'était pour des lendemains heureux.

Aujourd'hui, tout le monde, plus ou moins, s'est improvisé économiste, statisticien, diplomate, agronome, ingénieur, météorologue et même sportif. Et par-dessus les palissades, les voisins se donnent les nouvelles de ce qui n'est même plus une cour de récréation: «Vous avez appris qu'à la Banque postale, on a soustrait plusieurs milliards?», «que tel ministre va être arrêté ou convoqué à la CID?»; «que tel parent se la coule douce en France avec des sacoches de billets?». Ces nouvelles, qui ne sont pas toutes vraies tout en n'étant pas toutes fausses, sont commentées, augmentées, exagérées.

C'est que la situation est grave, mais nous ne savons pas de quelle profondeur est la crise. Alors, le Congolais se livre à un jeu qui n'est pas de la résilience: faute d'informations, on s'en invente. Comme s'il était plus rassurant de jongler avec un monstre que de le savoir là, tapis dans l'ombre. Le Président n'a pas été vu à tel sommet international? C'est la crise. Il a pris l'avion vers une direction inhabituelle? C'est la crise. Les ministres sont interdits de déplacement jusqu'à fin décembre? La crise. Le FMI a écourté un quelconque sourire protocolaire? La crise. Il y aurait 5 ambassadeurs étrangers en attente d'accréditation? La crise!

Dans la chaleur qui plombe une atmosphère tournant souvent à l'orage, on ne sait plus quoi scruter: l'horizon, le thermomètre? Lequel? Comment retrouver le sourire lorsque même le sport ne nous annonce que des défaites pesantes au football? Et que même la FIFA nous menace de sanctions: cancre et en indisciplinés, c'est la double peine. Alors, contentons-nous de choses qui d'ordinaire ne font pas vraiment la Une des dazibao: le directeur de la Société nationale d'électricité est un bon danseur, me disait un voisin avec force détails. Comme s'il voulait me convaincre qu'à défaut de nous fournir en électricité constante, il excellait à nous apporter le sourire comme jongleur. Même dans le noir: c'est déjà ça!

Albert S. MIANZOUKOUTA

XXIV^e SEMAINE DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LE MONDE

L'événement a été riche en découvertes et en échanges culturels

Sous la houlette de son Excellence Enrico Nunziata, ambassadeur plénipotentiaire de l'Italie en République du Congo, l'ambassade d'Italie a organisé vendredi 18 octobre dernier à Brazzaville la XXIV^e édition de la Journée de la langue italienne dans le monde. «L'Italien et le livre: le monde entre les lignes», est le thème consacré à cette édition. Elle a été célébrée en présence de Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, du tourisme et des loisirs, des universitaires, écrivains et étudiants. A travers cette célébration il s'est agi, entre autres, de «valoriser le rôle du livre comme véhicule privilégié du patrimoine linguistique, culturel et de valeurs, et la vitalité du secteur de l'édition italien (première industrie créative italienne avec un chiffre d'affaires annuel de 3,3 milliards d'euros)», a souligné Enrico Nunziata.

A cette occasion, plusieurs personnalités sont intervenues. En premier, l'ambassadeur Enrico Nunziata, la ministre Lydie Pongault, les Professeurs Bellarmin Iloki (directeur général du livre et de la lecture publique au ministère de l'Industrie culturelle...), André Patient Bokiba, Mukala Kadima-Nzuji.

Dans son intervention, son Excellence Enrico Nunziata a indiqué que sous le patronage du Président de la République italienne, la XXIV^e édition de la Semaine de la langue italienne dans le monde (SLIM) est le principal événement pour la promotion linguistique, en collaboration avec les partenaires traditionnels de la promotion linguistique, en premier lieu le ministère italien de la Culture, la société Dante Alighieri et l'Accademia della Crusca. Grâce à la SLIM, en cette année 2024 de la projection internationale de l'édition, l'Italie a participé en tant qu'invitée d'honneur aux Salons internationaux du livre de Tunis (Tunisie) du 19 au 28 avril, de Varsovie (Pologne) du 23 au 26 mai et de Frankfort (Allemagne) du 16 au 20 octobre.

Pour le diplomate italien, le thème de cette édition: "l'Italien et le livre : le monde entre les lignes", «combine



De g. à d. André P. Bokiba, Enrico Nunziata, Lydie Pongault et Mukala Kadima-Nzuji



Les participants au lancement de la Semaine de la langue italienne dans le monde

pleinement les aspects de la promotion culturelle et de la diplomatie de la croissance de l'événement organisé à Brazzaville le 18 octobre ». Les réflexions développées par les différentes personnalités ont été «une occasion

utile de confrontation entre les patrimoines linguistiques, culturels et de valeurs respectives de l'Italie et du Congo, véhiculés à travers le livre et le rôle du livre dans les pays respectifs », a-t-il dit. Ce même thème fait aussi l'objet d'un volume, édité par la philologue et membre du Conseil d'administration de l'Accademia della Crusca, Rosario Coluccia, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale d'Italie.

Pour sa part, la ministre de l'industrie culturelle du Congo, Lydie Pongault, a fait savoir que la célébration de cette XXIV^e édition de la Semaine de la langue italienne dans le monde sur ce thème évocateur "l'Italien et le livre: le monde entre les lignes" résonne puissamment avec «notre mission commune de préserver et de promouvoir nos patrimoines linguistiques et culturels, tout en célébrant la beauté de la langue à travers notamment le livre», a-t-elle souligné.

Et pour réussir cette mission, le Pr Bellarmin Iloki a suggéré quelques stratégies, entre autres : élargir le réseau de la bibliothèque, développer une culture de lecture, promouvoir une franche collaboration entre les parties prenantes du secteur du livre et le gouvernement, etc.

A cette célébration, le Pr André Patient Bokiba s'est souvenu que l'incursion du livre dans la culture subsaharienne a marqué la rupture avec la culture de l'oralité. Autrement, l'entrée du Blanc dans cette culture a donné naissance à l'avènement du livre par deux canaux : l'évangélisation et l'alphabétisation ayant généré des pratiques culturelles modernes qui existent aujourd'hui.

Le Pr Mukala Kadima-Nzuji, lui, a indiqué que toutes les nations qui ont réussi à se forger un destin se sont appuyé sur leur culture et à travers la culture, c'est la langue. C'est la langue qui aide la culture à se forger et c'est la culture qui donne un sens à la langue. Ainsi le brassage entre les cultures congolaise et italienne à travers leurs langues peut être un catalyseur pour le développement socioculturel des deux pays.

Cerise sur le gâteau, six étudiants congolais de langue italienne ont bénéficié d'un visa de trois mois pour se rendre en Italie dans le but d'approfondir leurs connaissances de la langue italienne. Un échantillon d'ouvrages en italien a été remis aux étudiants et à la direction générale du livre et de la lecture publique.

Participation de Catholic Relief Services au 79^e anniversaire des Nations Unies

Un engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et des jeunes

C'est avec une fierté que CRS Congo a participé à la célébration du 79^e anniversaire des Nations Unies, un événement marquant qui a mis en lumière l'importance de l'inclusion et de l'égalité des chances pour tous. Dans le cadre de cette célébration, un salon de l'emploi a été organisé du 22 au 23 octobre, dédié spécifiquement aux personnes vivant avec un handicap pour le premier jour, ainsi qu'aux jeunes à la recherche de débouchés professionnels pour le second jour.

Un Salon de l'Emploi pour l'Inclusion a rassemblé de nombreux partenaires, entreprises et organisations autour d'une même mission: favoriser l'accès à l'emploi pour les groupes souvent marginalisés. Les participants ont eu l'opportunité d'interagir directement avec des recruteurs, d'assister à des sides event et de découvrir des ressources précieuses pour leur avenir professionnel.

Au cours de la cérémonie d'ouverture du forum, CRS a eu l'honneur de faire un don significatif de matériel bureautique, à cinq (05) associations des personnes vivant avec handicap. Ce don composé d'ordinateurs portables, imprimantes, cartouches d'encre, rallonges multiprises, des ramettes de papiers, et divers consommables de bureau, le tout destiné à soutenir des initiatives locales visant à faciliter l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Ce don est un véritable témoignage de notre engagement en faveur de l'égalité des opportunités.

Remise symbolique de matériel bureautique au Président de l'association Observatoire Handicap Humanité (OHH) par le Représentant Résident de CRS par intérim.

De plus, pour cette occasion, CRC

Congo a également annoncé des opportunités de stage pour 8 jeunes, spécifiquement conçues pour les jeunes en quête d'expérience professionnelle. Il s'agit d'accueillir 4 jeunes par an,



Remise symbolique de matériel bureautique au président de l'association OHH par le représentant résidant de CRS par intérim

reparti en 2 stagiaires par semestre sur 2 ans à compter de cette année. Ces stages visent à leur offrir un environnement d'apprentissage inclusif et enrichissant, tout en leur permettant de développer des compétences pratiques essentielles à leur insertion sur le marché du travail.

La participation à cet événement souligne notre détermination à promouvoir l'inclusion et à lutter contre toutes les formes de discrimination. En contribuant à la création d'un environnement



MM. Chris Mburu et Mathurin Bonkougou

propice à l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap, nous faisons un pas de plus vers une société plus équitable et une amélioration des conditions de vie pour tous.

CRS tient à remercier ses partenaires du Système des Nations Unies pour l'invitation et la franche collaboration durant cet événement, ainsi que les autres entreprises et les participants qui ont contribué à la réussite de cet événement. Nous croyons qu'ensemble, nous avons la capacité d'ou-



Remise de matériel bureautique à la présidente de l'association Agir pour l'Enfant Handicapé

vrir de nouvelles voies et d'offrir des perspectives d'avenir à ceux qui en ont le plus besoin. Catholic Relief Services reste engagée à créer des opportunités et à défendre les droits des personnes en situation de handicap. Nous sommes impatients de poursuivre notre travail et de faire entendre la voix des plus vulnérables, afin qu'ils aient une place à part entière dans notre société.

Pour clôturer cette semaine de célébration des Nations Unies, l'équipe de

CRS Congo participera à la marche sportive de cohésion sociale prévue à cet effet ce dimanche 27 octobre.

Remise symbolique de matériel bureautique au Président de l'association Observatoire Handicap Humanité (OHH) par le Représentant Résident de CRS par intérim.

De plus, pour cette occasion, CRC Congo a également annoncé des opportunités de stage pour 8 jeunes, spécifiquement conçues pour les jeunes en quête d'expérience professionnelle. Il s'agit d'accueillir 4 jeunes par an, reparti en 2 stagiaires par semestre sur 2 ans à compter de cette année. Ces stages visent à leur offrir un environnement d'apprentissage inclusif et enrichissant, tout en leur permettant de développer des compétences pratiques essentielles à leur insertion sur le marché du travail.

La participation à cet événement souligne notre détermination à promouvoir l'inclusion et à lutter contre toutes les formes de discrimination. En contribuant à la création d'un environnement propice à l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap, nous faisons un pas de plus vers une société plus équitable et une amélioration des conditions de vie pour tous.

CRS tient à remercier ses partenaires du Système des Nations Unies pour l'invitation et la franche collaboration durant cet événement, ainsi que les autres entreprises et les participants qui ont contribué à la réussite de cet événement. Nous croyons qu'ensemble, nous avons la capacité d'ouvrir de nouvelles voies et d'offrir des perspectives d'avenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Catholic Relief Services reste engagée à créer des opportunités et à défendre les droits des personnes en situation de handicap. Nous sommes impatients de poursuivre notre travail et de faire entendre la voix des plus vulnérables, afin qu'ils aient une place à part entière dans notre société.

Pour clôturer cette semaine de célébration des Nations Unies, l'équipe de CRS Congo participera à la marche sportive de cohésion sociale prévue à cet effet ce dimanche 27 octobre.



L'équipe de CRS en plein entretien avec les jeunes sur les opportunités offertes par lui à l'occasion du forum

4^{ème} SESSION ORDINAIRE BUDGETAIRE DU SENAT

Discours d'ouverture du président Pierre Ngolo

Le 15 octobre 2024, le Sénat a procédé à l'ouverture de sa quatrième session ordinaire budgétaire de la quatrième législature. Les travaux ont été présidés par Pierre Ngolo, son président. Voici, son discours d'ouverture en intégralité.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;
Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;
Très chers collaborateurs ;
Mesdames, Messieurs.

Les sirènes ont sonné qui annoncent la fin du temps mort pour le retour à l'activité pleine à l'hémicycle. C'est alors le début de la IV^{ème} session ordinaire budgétaire du Sénat IV^{ème} législature.

A vous tous, Vénérables Sénateurs et chers Collègues, à vous tous très chers collaborateurs, je souhaite bonne rentrée parlementaire.

Par tradition, la session budgétaire est un moment de forte concentration de l'attention des citoyens, tant ils ont bon espoir sur leurs lendemains. Aujourd'hui, cet intérêt se trouve décuplé pour des raisons bien évidentes.

En effet, la situation économique et financière particulièrement difficile que traverse notre pays place les Congolaises et les Congolais sous pressions; des pressions diverses et douloureuses qui portent un sérieux coup à leur moral. Les plus sceptiques ont totalement perdu espoir.

Dans un tel contexte, nous n'avons pas le droit de baisser les bras. Ici, il nous revient de donner la mesure de notre capacité de management.

Convenons donc avec le Président de la République, Chef de l'Etat que nous sommes vraiment à l'heure de la responsabilité. Cette responsabilité ne s'évalue non à la force de mobilisation pendant les périodes de vaches grasses mais à la capacité d'exploitation de la résilience du peuple pour le mener à surmonter les épreuves et à réaliser son rêve légitime de prospérité et de bonheur.

A la sécurité, à la paix, à la prospérité et au bonheur, les Congolais ont droit et doivent avoir accès.

Par la pertinence de nos analyses, par la rigueur de nos attitudes et par

l'efficacité de nos actions, prouvons que nous méritons la confiance de nos compatriotes.

Monsieur le Ministre d'Etat;
Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;
Très chers collaborateurs ;
Mesdames, Messieurs.

La marche vers le développement, nous ne le dirons jamais assez, ne sera pas toujours un fleuve tranquille. Des turbulences, nous les connaissons et nous les connaissons peut-être encore plus. Mais notre détermination indéfectible, notre engagement irréfragable et notre ferme volonté de pousser le pays vers le haut constituent des gages précieux de notre réussite.

C'est pourquoi, je souhaite attirer notre attention sur la réforme budgétaire cruciale qui sera bientôt généralisée à l'ensemble des ministères: le basculement du budget en mode programme.

La réforme dans laquelle nous nous engageons n'est pas simplement une nouvelle approche administrative. Elle représente un véritable changement de paradigme dans la manière dont nous serons appelés à gérer les finances publiques dans le seul but de renforcer l'efficacité et l'efficience de nos dépenses publiques, d'améliorer la transparence et la redevabilité envers nos concitoyens et d'optimiser l'allocation des ressources pour répondre aux priorités nationales et aux besoins de notre population.

En notre qualité de législateurs, nous avons un rôle crucial à jouer dans l'adoption et la mise en œuvre de ces nouveaux outils de gestion pour accompagner cette généralisation : la charte de gestion, le contrôle de gestion et le dialogue de gestion.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;
Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;



Pierre Ngolo

Très chers collaborateurs ;
Mesdames, Messieurs.

Depuis 2019, en marge du Sommet de haut niveau sur le financement du VIH/SIDA et de la santé tenu à Kintélé, co organisé par le Parlement Panafricain et le Parlement congolais en partenariat avec l'ONUSIDA et l'OMS, nous avons bénéficié de la confiance des Présidents et des représentants des Sénats ou conseils équivalents d'Afrique pour coordonner les préparatifs de la création de l'Association des Sénats, shoora et conseils équivalents d'Afrique.

A présent, nous pouvons, sans gêne, clamer mission accomplie et bien accomplie. Les 10 et 11 octobre dernier à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, les Présidents et représentants des Chambres hautes, participant au colloque sur les Sénats d'Afrique ont créé l'Association des Sénats d'Afrique, avec pour siège Yamoussoukro ; Madame la Présidente du Sénat Ivoirien a été désignée Présidente de ladite Association.

Mention spéciale a été faite au Congo porteur du projet depuis 2019.

Notons qu'avant ce colloque, le Congo (délégation conduite par son Président comme à Yamoussoukro) a pris part active, à Malabo, à la 11^{ème} Réunion de Concertation de l'Association des Sénats, shoora et Conseils équivalents d'Afrique et du monde Arabe en collaboration avec le Sénat de la République de Guinée Equatoriale, les 26 et 27 septembre 2024.

Il nous faut alors, malgré la crise, réfléchir sur une meilleure représentativité aux rendez-vous internationaux, appuyant ainsi les efforts inlassables de Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO et du gouvernement afin de

rendre de plus en plus audible la voix du Congo à l'extérieur.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;
Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;
Très chers collaborateurs ;
Mesdames, Messieurs.

Le Sénat, Chambre haute de notre Parlement, doit tenir sa posture de Conseil des Sages toujours préoccupé par la préservation et la consolidation de la paix sociale et de la concorde nationale. Ayant en permanence à cœur l'immensité et la complexité de sa mission de Modérateur et de Conseil de la Nation qu'il a si bien entreprise et qu'il entend bien poursuivre, le Sénat ne cédera guère à la diversion et aux basses manœuvres de désinformation, d'intoxication. Sa ligne reste de tout temps sérieux, rigueur et efficacité d'action.

Il nous faut pour cela bien interioriser cette directive du Président Denis SASSOU N'GUESSO prescrite dans son ouvrage Afrique: enjeux de la planète, je cite: «Nous devons, pour les générations futures, représenter l'espoir et l'exemple. Nous devons tous nous sentir solidairement responsables de notre maison, de notre quartier, de notre pays, de notre continent tout entier et pourquoi pas de la planète entière», fin de citation.

Bon travail à tous !

Je déclare ouverts les travaux de la IV^{ème} session ordinaire budgétaire du Sénat IV^{ème} législature.

Vive le Sénat !
Vive la Démocratie !
Vive la République !
Je vous remercie.

COUP D'OIL EN BIAIS

Drame à l'hôtel Radisson à Brazzaville

Un homme a trouvé la mort dimanche 20 octobre 2024 à l'hôtel Radisson de Brazzaville, à la suite de l'explosion d'une chaudière, qui a pris feu. Il s'agit d'un technicien, père de six enfants. L'infortuné aurait pris son service la veille à 22 heures et devait sortir le lendemain. L'explosion est survenue au sous-sol. Une détonation impressionnante aurait été entendue et provoqué l'émoi du personnel et des clients. Selon une source, la chaudière ayant pris feu, accusait des défaillances techniques depuis plusieurs jours. Les travailleurs accusent le directeur général de l'établissement dont la capacité est de 178 chambres, d'avoir négligé l'alerte. Ils exigeraient maintenant son départ. Entre-temps, l'hôtel est provisoirement fermé, et les clients évacués vers d'autres hôtels.

Loi de finances 2025: retrait de l'impôt forfaitaire de solidarité?

Le ministre du Budget, du portefeuille public et des comptes publics, Ludovic Ngatsé, a retiré du projet de loi de finances exercice 2025 le point 39 du paragraphe 3 relatif aux dispositions fiscales et douanières instituant l'impôt forfaitaire de solidarité nationale. Il aurait adressé aux deux chambres du Parlement des courriers pour que cette question soit réexaminée par le Gouvernement.

Un sit-in en vue pour réclamer les arriérés de pensions

La coordination nationale des associations des fonctionnaires assimilés et affiliés à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et l'Union pour la défense des intérêts des retraités (UDIR) ont décidé le 15 octobre 2024, à Brazzaville, d'envisager d'organiser un sit-in pour réclamer 39 mois d'arriérés de pensions. Les responsables de ces organisations des retraités ont invité tous les pensionnés de la CRF résidant à Brazzaville à prendre part le mardi 29 octobre 2024 à l'assemblée générale extraordinaire en vue de la relance du sit-in suspendu le 8 juillet 2024. Ils justifient leur décision par les promesses non tenues du Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Des chroniques qui rencontrent un grand succès

Beaucoup d'internautes apprécient les chroniques du promoteur de la chaîne YouTube Tsiéleka, le journaliste Brony Fortunat Ngolali. Il ne fait pas dans la langue de bois, et ses propos sont fracassants. Dernièrement, il est revenu sur les missions des ministres à l'étranger. «La plupart sont sans retombées», a-t-il dit. Dans une autre chronique, il indique que «les ministres doivent donner l'exemple de patriotisme et de sacrifice». «Désamorcer les grèves à répétition, c'est aussi revoir le mode de gestion des structures mises en cause», estime-t-il également. «Le développement du Congo ne pourra se concrétiser qu'à travers un véritable changement de mentalité, une rupture profonde avec les anciennes habitudes», pense-t-il. Beaucoup de difficultés expliquent l'état critique de notre pays. Mais le plus grand mal des maux, «c'est la mauvaise gestion», relève-t-il. Le contexte social est au mécontentement. C'est pourquoi les chroniques de Brony Fortunat Ngolali rencontrent un succès. La vie devient de plus en plus dure pour le Congolais moyen qui ne sait plus comment faire entendre sa voix. Alors, quand une occasion se présente, nombreux laissent libre cours à leur colère. De plus en plus de Congolais perdent leur contrôle et n'hésitent pas à exprimer leur point de vue. Cela devrait donner à réfléchir sur les politiques en matière social. Tsieleka s'attire aussi les foudres des «atalaku» du pouvoir.

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, «CRS» République du Congo recrute Stagiaire _Assis- tant (e) de la Responsable Marketing et Communication CRS Congo
Le Stagiaire _Assis- tant (e) de la Responsable Marketing et Communication CRS Congo sous la supervision du Responsable Marketing et Communication (MarCom) CRS Congo aura pour rôle de:

- Appuyer à l'élaboration des plans de communica- tion et des messages clés adaptés aux différents projets de CRS, selon les diverses cibles.
 - Appuyer le développement des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour le changement de comportement sociaux sur les réseaux sociaux, et autres médias possibles selon les projets CRS et les objectifs spécifiques des projets.
 - Apporter un appui à la Responsable MarCom dans le soutien en matière de Communication aux différents projets du CP.
 - Apporter un appui dans la conception et la mise en place en place des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des activités de communi- cation et de changement de comportement social.
 - Concevoir des supports de communication adap- tés à la culture et convaincants, notamment des brochures, des affiches, des vidéos et du contenu pour les médias sociaux, pour communiquer avec les différentes audiences du CP
 - Sous la supervision de la Responsable MarCom et en collaboration avec les points focaux MarCom des projets, appuyer a la conception et la produc- tion de matériels MarCom des projets qui sont créatifs et convaincants, tels que des récit, histoire de succès, galerie photos, vidéos, fiches d'infor- mation projets, fiches d'apprentissage, étude de cas etc...
 - Aider à la création de contenu pour les espaces publics de communication de CRS (News Paper).
- Formation, expérience et capacités requises:**
- Diplôme universitaire en communication, sciences sociales, santé publique ou dans un do- maine similaire.
 - Une expérience professionnelle d'au moins 1 an

(un stage antérieur dans la communication pour le développement, la promotion de la santé ou le changement de comportement serai un atout).

- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe,

Langues requises – Excellent niveau de français à l'écrit et à l'oral. La maîtrise de l'anglais se- rait un avantage mais n'est pas obligatoire. La connaissance des langues locales est un atout.

Dossier de candidature devra comporter:

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées télépho- niques)
- Une lettre de motivation adressée au représen- tant Résident, en mentionnant le poste concer- né.
- Les copies certifiées des diplômes
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

doit parvenir au plus tard le **30 octobre 2024** à l'adresse email suivante: **CG_HR@crs.org** avec comme objet du message: «**Stagiaire MARCOM**» ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille a un espace de tra- vail sans harcèlement, ni maltraitance, ni ex- ploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

La foi ne connaît pas de limites



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_24_RFGS_297045

Objet	Location des espaces de stockage a Brazzaville et Pointe- Noire pour les moustiquaires de la campagne de distribution massive de la Subvention GC7 du Fonds Mondial.
Date de l'appel d'offres	22 octobre 2024
Date de clôture	12 novembre 2024 à 17 heures

Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops («CRS»), une organisation à but non lucratif travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous le financement du Fonds Mondial. Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle GC7, il est prévu l'organisation d'une campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide au cours de l'année 2025 impliquant l'acquisition de 3,195,105 moustiquaires et les positionnera dans 2 entrepôts, dont 1 à Brazzaville et 1 à Pointe-Noire.

CRS invite les Fournisseurs potentiels disposant des espaces d'entreposage répondant aux stan- dards requis ci-dessous de soumettre leurs propositions.

Item	Dimensions requises	Durée prévisionnelle	Critères
Entrepôt Moustiquaires à Brazzaville	2,400 m2	4 mois à partir de Mi-Février 2025	1. Critères de base a. Surface proposée >= aux dimensions requises; b. Lieux situés dans une zone sécurisée; c. Lieux accessibles tout le temps; d. Lieux sans historique d'inondations; 2. Disponibilité des lieux proposés Critères additionnels a. Possibilité d'entreposage sous régime douanier suspensif b. Lieux clôturés; c. Ventilation adéquate; d. Hauteur minimum de 4 mètres (du sol à la poutre); e. Service de Gardiennage 24 h / 24; f. Parking disponible >= 400 m2; g. Quai de chargement disponible et adéquat ou possibilité d'entrée des camions dans l'entrepôt; h. Eclairage adéquat (interne et externe); i. Disponibilité de groupe électrogène ou autre back up pour l'électricité; j. Satisfaction à d'autres critères de sélection d'entrepôt de CRS; k. Equipements de sécurité (extincteurs, bac à sables etc..)
Pointe Noire Moustiquaires à Pointe Noire	1,450 m2	4 mois à partir de janvier 2025	

Il est acceptable de soumissionner pour 1 seulement ou bien les 2 entrepôts à la fois. Les Fournis- seurs peuvent également proposer un maximum de 2 entrepôts par localité.

Les fournisseurs intéressés peuvent demander le dossier d'appel d'offre à l'adresse **grace.mouzabakani@crs.org**, copie **bidcg@crs.org**.



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MPSIR)
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (P175235-PRACAC) UNITE DE GESTION DE PROJET



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 17/MPSIR/2024/UGP PRACAC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PRACAC, EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

1- Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRA- CAC. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effec- tuer les paiements au titre du contrat suivant: «**Audit administratif, financier et comptable du PRACAC, exercices 2024, 2025 et 2026**».

2- L'objectif de l'audit est entre autres d'expri- mer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la dis- position du projet ainsi que les dépenses exé- cutées par le projet au cours dudit exercice.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste res-

treinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabi- nets éligibles, à manifester leur intérêt à four- nir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs com- pétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: (i) **qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...);** (ii) **les ca- pacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expé- rience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.** Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorpora- tion et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifesta- tions d'Intérêt sont les suivantes: (i) les quali- fications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la mé- thode de Sélection Fondée sur la Qualité Tech- nique et le Cout (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Pro- jets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations sup- plémentaires aux adresses indiquées ci-des- sous de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale)**.

8- Les manifestations d'intérêts portant la men- tion «**Recrutement d'un cabinet de Consul- tants chargé de réaliser l'audit adminis- tratif, financier et comptable du PRACAC, exercices 2024, 2025 et 2026**» doivent être envoyées au plus tard le **07 novembre 2024 à 16 heures (heure locale)** aux adresses ci-dessous:

A l'attention du Coordonnateur du Projet
PRACAC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail: **pracaccongo@gmail.com**
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2024

Le Coordonnateur du PRACAC,
Benoît NGAYOU

TCHAD

Les Transformateurs de Succès Masra ne participeront pas aux législatives

Le parti Les Transformateurs de l'opposant Succès Masra ne prendra pas part aux élections législatives et locales qui se tiendront le 29 décembre prochain. L'ancien Premier ministre et candidat malheureux à la dernière élection présidentielle a annoncé cette nouvelle lors d'une cérémonie de commémoration organisée à l'occasion du deuxième anniversaire de la sanglante répression du «jeudi noir» à Ndjamena, le 20 octobre 2022.



Succès Masra s'adressant à ses partisans

Deux jours après l'annonce du maintien des élections législatives et des élections locales au 29 décembre prochain au Tchad, le parti Les Transformateurs a annoncé qu'il n'y participerait pas, dimanche 20 octobre 2024 à N'Djamena. «Participer, aujourd'hui, dans ces conditions, aux élections reviendrait purement et simplement à servir de caution à l'installation de l'apartheid dans le pays et de caution à un résultat qui est déjà dans les ordinateurs du camp d'en face», a expliqué Succès Masra, le président de la

formation, qui demandait le report des deux scrutins en raison des graves inondations qui ont récemment endeuillé le Tchad, mais aussi pour prendre le temps de réviser les textes électoraux et de refonder les institutions électorales. «Cette décision est bien dommage pour un parti important», estime un analyste.

Ainsi que l'a aussi soutenu le ministre des Affaires étrangères et porte-parole du gouvernement, Abdelramane Koulamallah. Il juge, lui, cette décision contre-productive. «Les absents ont toujours tort. Le processus sera transparent. Cette décision est

bien dommage pour un parti important... L'ama-teurisme politique est quelque chose de nocif pour le succès d'une organisation politique», a-t-il réagi à l'annonce des Transformateurs qui a été faite à l'occasion d'une cérémonie organisée pour commémorer le deuxième anniversaire de la répression du «jeudi noir», le 20 octobre 2022, une date que le gouvernement considère, de son côté, comme une tentative d'insurrection, plutôt qu'une simple manifestation pacifique.

Gaule D'AMBERT

COOPERATION

L'Algérie octroie une aide humanitaire de 500.000 dollars pour les déplacés de l'Est de la RDC

Un geste de solidarité internationale a eu lieu, vendredi 11 octobre à Kinshasa, avec la remise officielle d'une aide humanitaire de 500.000 dollars US de l'Algérie à la République Démocratique du Congo. Destinée aux populations victimes des déplacements forcés dans l'Est du pays, cette aide a été remise par l'ambassadeur algérien en RD Congo, Dr. Mohamed Yazid Bouzid, à la ministre congolaise des Affaires sociales, lors d'une cérémonie organisée dans la capitale.



Un camp des déplacés à l'est de la RDC

Dans son discours, l'ambassadeur algérien est revenu sur la promptitude du gouvernement congolais à organiser cette cérémonie en collaboration avec les autorités algériennes: «Je voudrais tout d'abord remercier Mme la ministre d'avoir agi promptement pour l'organisation de cette cérémonie de remise de l'aide humanitaire de 500.000 dollars améri-

cains décidée par le gouvernement congolais a chaleureusement remercié l'Algérie pour cet acte de solidarité, qui contribuera à soulager les souffrances des populations affectées. La remise de cette aide marque une nouvelle étape dans l'engagement international pour venir en aide aux personnes déplacées en RDC, tout en renforçant les liens de coopération entre Kinshasa et Alger.

Cette aide est perçue comme un geste important dans le cadre des relations de coopération entre les deux pays et intervient à un moment crucial où des milliers de Congolais continuent de fuir les conflits armés à l'Est du pays. Représenté par la ministre

Alain-Patrick MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Le commissaire colonel major Jean Achille Willy Bounsoungou remercie les parents, amis et connaissance en général, et en particulier le directeur général de l'Administration et des finances (DGAF) du ministère de la Défense nationale, le contre-amiral Eugène Alain M'PARA, le personnel de la Direction générale de l'Administration et des finances et de la Direction de la solde et des pensions (DSP), ainsi que les frères d'armes, pour leur marque de soutien et de compassion manifestée à son endroit et à sa famille lors du décès de sa mère, Madame BOUSSOUNGOU, née MOUSSOUNDA Pauline, survenu le dimanche 29 septembre 2024 au CHU de Brazzaville. Elle a été inhumée le samedi 12 octobre 2024 dans le district de Goma-Tsétsé. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. A tous, merci infiniment.



“Que l'âme de maman Pauline repose en paix”

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-Ville B.P. : 2134
Tel: (242) 558 30 17 / 660 49 96 / 521 69 19 Email: alainmongo 2001@yahoo.fr

Insertion Légale

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné en date à Brazzaville du Quinze septembre l'an deux mil vingt-quatre consistant en une l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société Civile Immobilière IGESTIM, notamment en ses première, deuxième, troisième, et quatrième résolutions, enregistrée au domaine, le 09 Septembre 2024, F 166/4 sous le numéro 7144 aux caractéristiques suivantes :

-Dénomination sociale: IGESTIM SCI

-Capital Social : VINGT MILLIONS (20.000.000) DE FCFA divisé en MILLE (1.000) part de 20.000 FCFA chacune, libérées en totalité par augmentation du capital avec majoration de la valeur nominale de la part.

Siège social : BRAZZAVILLE 05, Avenue de France ; Arrondissement 111-Poto-Poto

Objet social :

- L'étude, la construction;
- Vente, location de tous immeubles bâtis ou non bâtis;
- La gestion du patrimoine, l'acquisition par voie d'apport ou achat;
- Administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement tout immeuble bâtis ou non bâtis ;
- Consulting.

Et généralement la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Administration Générale: Madame Nathalie Géraldine KABA, Gérante de société.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville : le 26 Septembre 2024 sous le numéro RCCM CG / BZV/ 01-2024-M-10585.

Pour avis
Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire

ARCHIDIOCESE D'OWANDO (PENORD)

Mgr Gélase Armel Kema a reçu son pallium des mains du nonce apostolique

Nommé archevêque métropolitain d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD), le 6 janvier 2024 par le Pape François, et neuf mois après son installation, Mgr Gélase Armel Kema a reçu son pallium le samedi 19 octobre 2024 en la cathédrale Christ-Roi d'Owando, des mains de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

La cérémonie a connu la présence des évêques du Congo tant en activité que ceux admis à la retraite: NN.SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), président en exercice de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre, vice-président de la CEC; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et de la Province ecclésiastique du Nord; Victor Abagna Mossa, archevêque émérite d'Owando; Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso; Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. De nombreux prêtres tant de la Province ecclésiastique du Nord que des autres Provinces ecclésiastiques, ainsi que ceux évoluant dans diverses structures d'Eglise ont fait le déplacement d'Owando,

parmi lesquels les abbés Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC; Valentin Moyongo, directeur national des œuvres pontificales missionnaires (OPM); Guy Noël Okamba, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix. Des religieuses de diverses Congrégations venues de partout ont rallié Owando pour soutenir dans la prière l'archevêque à l'honneur. Les autorités civiles et militaires préfectorales n'ont pas dérogé, à la règle. Leur présence à cette cérémonie a été d'un apport considérable. On pouvait noter dans la foule, M. Jean Christophe Tchycaya, préfet du département de la Cuvette; le sous-préfet d'Owando; les maires des Communautés urbaines d'Owando et de Makoua. La procession d'entrée a été conduite par le nonce apostolique au rythme et à la cadence des chants de la chorale Notre-Dame des victoires d'Owando; l'archevêque à l'honneur était entouré de



Le nonce prononçant la prière de l'imposition du pallium



Les évêques, le nonce apostolique, les prêtres et les officiels présents à la messe

deux diacres, l'un portant le pallium. Le représentant du curé de la cathédrale Christ-Roi a eu le privilège d'adresser le mot de bienvenue au

donné la symbolique du pallium. «Le pallium, signe distinctif de l'autorité épiscopale imposé à l'archevêque métropolitain. C'est un bout de tissu en laine blanche avec quatre étoiles noires, marqué d'un bout à l'autre avec des bandes noires. C'est le signe d'agneau réservé aux archevêques métropolitains nommés par le Saint-Père pour paître les brebis égarées». Le moment ultime de cette cérémonie a été le rite d'imposition du pallium qui a commencé par la profession de foi de l'archevêque à l'honneur. La messe s'est poursuivie sous la présidence de Mgr Gélase Armel Kema qui, dans son homélie, s'est appuyé sur la foi qu'avaient les premières communautés chrétiennes d'autrefois. «Je ne suis pas venu avec un discours, mais avec un seul mot: la foi pour reconforter le peuple de Dieu qui est dans cette partie de l'Eglise du Congo».

A signaler que Mgr Gélase Armel Kema a été d'abord,

évêque de Ouesso, de 2022 à 2024; puis administrateur apostolique d'Owando, d'août 2023 à janvier 2024, à la suite de la renonciation au gouvernement pastoral de l'archidio-cèse d'Owando de Mgr Victor Abagna Mossa pour avoir atteint l'âge de la retraite. Le 6 janvier 2024, le Pape François le nommait archevêque métropolitain d'Owando et en même temps administrateur apostolique de Ouesso. Lors de sa prise de possession canonique le 4 février 2024, Mgr Gélase Armel Kema n'avait pas encore revêtu son pallium. Il déclarait: «Je ne suis pas venu dans l'archidio-cèse d'Owando en aventurier, en voleur, en escaladeur de mur, en usurpateur de titres. Je suis un envoyé, un pasteur au milieu de son peuple». La fin de la messe a été marquée par trois allocutions: celles du président en exercice de la CEC, du nonce apostolique et de l'archevêque d'Owando.

Pascal BIOZI KIMINOU

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CONGO

La Pasteure Badila-Loupé, Doyenne de la Faculté de théologie de Mantsimou, à La Semaine Africaine

Lors du 26^e Conseil synodal électif d'août 2024, l'Eglise évangélique du Congo a élu une Pasteure universitaire à la tête de sa Faculté de théologie de Mantsimou, à Brazzaville. La Révérende Dr Flore Urbaine Badila Loupé est la première femme à ce poste depuis que ce que nous nous étions habitués à appeler l'Eglise protestante est implantée au Congo. Le défi n'est pas de genre, mais d'une nouvelle impulsion à la tête de cet établissement renommé qui forme depuis des décennies les ecclésiastiques alors même que la présidence de l'Eglise est assumée par le Pasteur Loko Elenga, nouvellement élu. Entre-tien.

***Doyenne, mais d'abord universitaire**

****Oui.** Avant d'être nommée Doyenne de la Faculté protestante de théologie de Brazzaville.

***Et la première femme à ce poste ?**

****Dieu m'a fait grâce.** Parce que j'ai d'abord été vice-doyenne de la faculté pendant quatre ans, avec les prérogatives de la Secrétaire académique. Et même à ce poste, j'étais la première femme.

***Et vous l'avez accueilli comment ?**

****Avec beaucoup de joie,** vu le travail que nous avons abattu auparavant. Parce qu'après ma formation à Yaoundé, j'ai été affectée ici, en 2015. Donc, voilà 9 ans que je suis ici. Mais j'ai gravi les échelons petit à petit, avec d'abord les fonctions de gestionnaire, puis vice-doyenne et c'est quatre ans après que les autorités m'ont nommée

Doyenne. J'ai accueilli cette nouvelle avec beaucoup d'entraînement, beaucoup de joie. Parce que c'était en quelque sorte une reconnaissance de ce que nous avions posé comme jalons dans cette institution.

***Première femme à ce poste. Est-ce à dire que l'Eglise protestante du Congo entend tourner une page, devenir, disons, plus inclusive ?**

****C'est ce que je pense.** C'est même pour cela que je suis revenue au Congo, après ma thèse de doctorat au Cameroun. C'est une ouverture, pour que d'autres femmes après moi suivent le pas et soient nommées Doyennes, et pourquoi pas Recteurs de l'université. *Est-ce que vous sous-entendez par-là que le 8 mars prochain, la Journée de la femme sera célébrée avec plus d'emphasis dans cette faculté ?

****Oui,** certainement. Avec le souhait que nous recevions plus d'invitations à participer ici



Dr Flore Urbaine Badila Loupé

et là aux activités qui se mènent à cette date et auxquelles jusqu'ici nous ne sommes pas conviées.

***Vous assumez vos fonctions à un moment particulier de la vie de l'Eglise, avec des difficultés à surmonter sans doute. Comment envisagez-vous les perspectives d'avenir ?**

****Il y a toujours des défis à relever.** Le premier réside dans le changement de cette institution, de son environnement assez négligé, pour trouver des partenariats avec ceux qui ont l'habitude d'arranger nos ronds-points afin que Mantsimou soit plus attrayant. Le deuxième défi est que notre séminaire est réputé désertique, solitaire. Quand les étudiants ou les enseignants arrivent ici,

ils disent y être en souffrance, en milieu désertique. Nous entendons œuvrer pour que ce sentiment de souffrance soit atténué. Ce sont les deux premiers défis, les autres nous les affronterons au fur et à mesure ensemble avec les collègues. Nous dispensons une formation de qualité qui nous a toujours distinguées en Afrique centrale et au-delà.

***Côté corps enseignant, ça va ?**

****Oui,** mais avec l'inquiétude de tous nos enseignants qui partent progressivement en retraite. Je suis enseignant d'éthique moi-même et je convie les collègues à relever ce défi. Les aînés qui nous ont formés partent en retraite: c'est nous qui avons été formés ici qui prenons la relève. Cette qualité dans la formation, nous devons la pérenniser

***Et la collaboration avec les autres Eglises sœurs ?**

****Elle est bonne,** mais nous déplorons le fait qu'elle ne nous envoie pas des étudiants en formation. Nous allons faire en sorte que cela encore mieux et qu'ils nous envoient des étudiants, parce que des étudiants mieux formés, c'est moins de dégâts et d'hérésies dans nos églises ?

PROGRAMME DES OBSEQUES DU PERE BIOLOGIQUE DE MGR URBAIN NGASSONGO

*** Jeudi 24 octobre 2024**

- 9h: Levée de corps à la morgue de l'hôpital de référence de Talangai,
- 10-11h: Recueillement au domicile du défunt, 94 rue Massa à Talangai,
- 12h: Messe de requiem en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangai,
- 14h: Retour au domicile du défunt

*** Vendredi 25 octobre 2024**

- 3h du matin: Départ du cortège funèbre par route pour le district d'Ongogni (département des Plateaux),

*** Samedi 26 octobre 2024**

Messe des funérailles à Ongogni et inhumation au caveau familial.



***Vos étudiants, quel est leur parcours ?**

****Nous** avons des étudiants internes; des évangélistes, qui proviennent des paroisses, des consistoires (diocèses). Ils viennent sur recommandation du consistoire et sont accueillis avec une bourse dans les trois campus dont nous disposons: Minu, Vuvu et Zola. Et puis, il y a des étudiants qui viennent par leurs propres moyens et qui se forment à leurs propres frais et acquittent un écolage. Ce sont les étudiants externes.

***Quels sont les critères d'admission des étudiants qui veulent entamer une formation pastorale à votre faculté ?**

****La** Faculté de Mantsimou ne discrimine personne. Elle est ouverte à tout le monde. Elle n'a aucune distinction religieuse. En effet, la Faculté théologique de Brazzaville peut former des musulmans, des catholiques, des kimbanguistes ou ceux qui viennent des Eglises de réveil. La Doyenne actuelle de la Faculté lance un appel à toutes les personnes voulant suivre une formation en théologie de venir s'y inscrire. A une seule condition: être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Le paiement des frais scolaires se fait au trimestre.

***La prolifération des Eglises dites de réveil vous interpelle-t-elle au premier chef ?**

****L'Eglise** en est consciente, et elle réfléchit à la manière de récupérer ceux des enfants qui semblent perdus, parce qu'il s'agit parfois d'églises animées par des anciens étudiants de nos établissements. Depuis 2014, nous avons fermé la porte au recrutement de ce genre d'étudiants chez nous, mais au dernier synode, il a été décidé de nouveau de pouvoir les examiner au cas par cas. Mais il y a beaucoup d'escroqueries. C'est vrai qu'il y en a qui marchent sur le droit chemin, mais il y a beaucoup d'approximations aussi.

***Les dernières années ont été assez agitées dans l'Eglise évangélique du Congo. Qu'en est-il maintenant ?**

****Il y a eu** beaucoup de changement, de l'accalmie. On vient de passer quatre années d'accalmie avec le président émérite, j'ai nommé le Révérend Pasteur Alain Juste Gonard Bakoua qui a essayé d'assouvir les peines et les souffrances des fidèles. Il y a même eu des sanctions qui ont été prises au niveau synodal contre les personnes qui ont alimenté les réseaux sociaux. De nouvelles instances ont été nommées, le Pasteur Loko Elenga a été élevé en dignité.

Propos recueillis par

Albert S. MIANZOUKOUTA

avec l'assistance de

Venucia MOUKINI et Hedna BANZOUZI, Stagiaires

SUITE ET FIN DU MESSAGE DES EVEQUES DU CONGO

**Au Peuple de Dieu,
Aux membres de l'Eglise-famille de Dieu qui est au Congo-Brazzaville,
Aux personnes consacrées,
Aux femmes et hommes de bonne volonté,
Paix à vous!**

23- La protection des mineurs et des adultes vulnérables constitue également un champ pastoral sur lequel se penchent de plus en plus les congrégations religieuses du Congo pour donner une réponse adéquate aux victimes des abus de conscience, de pouvoir et d'ordre sexuel. Cette réponse est élaborée conformément aux lignes directrices proposées par les documents du Magistère et de l'Eglise locale.

24- Il résulte de ces lignes directrices la nécessité impérieuse pour notre Eglise particulière de mettre en place un organe interdiocésain chargé d'accompagner et de résorber les situations de détresse humaine en ce domaine, sans oublier l'érection d'une cellule d'écoute, travaillant en étroite collaboration avec les tribunaux ecclésiastiques ainsi que les pouvoirs publics.

III - VIE CONSACREE ET DEVELOPPEMENT INTEGRAL DE L'HOMME

25- Depuis toujours, des femmes et des hommes, dociles à l'appel du Père et au murmure de l'Esprit, choisissent librement la voie d'une Sequela Christi particulière, pour se donner au Seigneur avec un cœur 'sans partage' (cf. 1 Co 7,34). Ainsi, ils manifestent la nature eschatologique et l'authenticité évangélique de l'Eglise, en travaillant de l'intérieur au renouvellement de la société. Dans ce sens, il est juste de reconnaître que la vie consacrée est une chance pour l'Eglise-Famille de Dieu qui est au Congo.

26- Au regard de leur implication dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'accompagnement des personnes, du développement rural et de l'action sociale, les congrégations religieuses jouent un rôle déterminant dans la société congolaise. Cependant ce rôle doit être renforcé étant donné le contexte de crise aiguë dans lequel vit notre société, afin que la vie consacrée soit véritablement un ferment de transformation sociale.

27- La vie consacrée a pour mission l'évangélisation et la promotion de la vie humaine. Il s'agit d'un engagement fidèle à la mission reçue de Jésus, tel qu'il est écrit en Matthieu 10,7-8 : « Sur votre route, proclamez que le royaume des Cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons. Vous avez reçu gratuitement: donnez gratuitement ».

IV- EXHORTATIONS ET APPELS

28- Au terme de ce message, nous vous rappelons, avec le Pape François, l'appel pressant de l'Eglise à la sainteté dans le monde actuel: «*En effet, le Seigneur a élu chacun d'entre nous pour que nous soyons 'saints et immaculés en sa présence, dans l'amour' (Ep 1, 4)*».

A/- Aux personnes consacrées

29- Témoins vivants de l'Evangile au milieu de la société, nous vous invitons à trouver votre joie dans la fidélité au Christ en vivant pleinement les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Dans un monde marqué par le matérialisme, l'individualisme et une vision fétichiste de la réalité, votre



Les évêques du Congo

témoignage de vie est crucial pour montrer une belle voie alternative reposant sur les valeurs évangéliques. Veillez au service des plus faibles auxquels le Christ s'identifie. Engagez-vous avec toujours plus de zèle dans les œuvres de charité, d'éducation, de santé, de justice et de paix dans un contexte où la pauvreté, la violence et les inégalités font rage. Travaillez dans l'unité pour promouvoir la communion de vos différentes familles religieuses dans le but de bâtir une Eglise plus fraternelle, plus solidaire et plus dynamique.

B/- Aux prêtres et aux diacres

30- Comme pasteurs du peuple de Dieu, vous jouez un rôle essentiel dans l'accompagnement spirituel, le discernement vocationnel et le cheminement de foi des jeunes. Soyez donc, dans l'exercice de votre ministère sacerdotal et diaconal, des exemples vivants de la sainteté à laquelle nous sommes tous appelés. Habité, en effet, par le désir de proclamer l'Evangile par toute sa vie, Saint Charles de Foucault disait en substance: je voudrais être assez bon pour qu'on dise: si tel est le serviteur, comment donc est le maître? Puissiez-vous, chers prêtres, chers diacres, dans la simplicité et l'humilité, laisser transparaître par toute votre vie la bonté de Dieu dont vous êtes invités à être des reflets. Soyez proches des jeunes pour prendre connaissance de leurs défis quotidiens afin de mieux les orienter et les encourager à s'engager davantage dans l'Eglise. En votre qualité de pasteurs soucieux du peuple de Dieu, engagez-vous dans la promotion de la justice sociale et la lutte contre les anti-valeurs.

C/- Aux familles

31- Première école de la vie, les familles sont des lieux où les vocations naissent et commencent à se développer. Prenez davantage conscience de cette mission, éduquez les enfants dans la foi de l'Eglise, en cultivant un environnement familial où sont vécues les valeurs chrétiennes. Faites de vos maisons des lieux de prière, d'amour et de partage. Encouragez également les enfants qui expriment le désir de se consacrer à Dieu.

D/ Aux enfants et aux jeunes

32- Vous, les enfants et les jeunes, vous constituez une source inestimable de vie et de vitalité. Vous représentez la clé de l'avenir, en ce que vous êtes un facteur crucial pour le développement et l'épanouissement du pays. Evoquant la jeunesse africaine, talentueuse et créative, le Pape Benoît XVI écrivait dans *Africae Munus*: «*Cette jeunesse est un don et un trésor de Dieu dont toute l'Eglise est reconnaissante au Maître de la vie. Il faut aimer cette jeunesse, l'estimer et la respecter*». En dépit de quelques «*aventures ambiguës*» qui vous caractérisent, comme le soulignait encore le Pape Benoît XVI dans le Journal du Vatican,

une jeunesse aspire profondément aux valeurs authentiques africaines qui trouvent leur plénitude dans le Christ Jésus. Vous êtes pleins d'enthousiasme, d'espérance, d'humour et de joie, vous incarnez la fraîcheur du «oui» à la vie en Afrique. Ainsi, Nous, vos Evêques, voulons vous réitérer l'appel qu'adressait Saint Jean Paul II aux jeunes du monde entier le dimanche des rameaux 2002: «*Jeunes du nouveau millénaire, faites bon usage de votre liberté! Ne gâchez pas la grande dignité de fils de Dieu qui vous a été donnée! Soumettez-vous uniquement au Christ, qui désire votre bien et votre joie authentique (cf. Mt 23, 8-10)*»; à Lui qui désire que vous soyez des hommes et des femmes pleinement heureux et accomplis!». Chers jeunes et chers enfants, nous ne vous le dirons jamais assez: vous représentez l'avenir de notre Eglise et de notre pays. Si vous accueillez le Christ avec son vrai visage, vous le verrez comme une réponse convaincante et vous serez capables de recevoir son message, même s'il est exigeant et marqué par la Croix. Soyez disposés à entendre l'appel de Dieu dans votre vie, que ce soit à travers la vie consacrée, le sacerdoce ou le mariage chrétien. Prenez soin de nourrir votre foi en participant activement aux sacrements et aux exercices spirituels qui vous sont proposés.

E/- Aux formatrices et aux formateurs

33-A l'instar du prêtre Eli (cf. 1Sam 2, 28), vous, formatrices et formateurs, êtes invités à aider les candidats au sacerdoce et à la vie consacrée à être dans de meilleures dispositions pour écouter l'appel du Seigneur. Assurez-vous que les candidats bénéficient d'une formation intégrale solide et équilibrée pour être capables de relever les défis modernes avec sagesse et foi. Disposez du temps pour accompagner personnellement les candidats qui vous sont confiés. Pensez à votre formation permanente, car celui qui cesse d'apprendre doit aussi arrêter d'enseigner. «*Les hommes d'aujourd'hui ont plus besoin de témoins que de maîtres*» (Paul VI, au conseil des laïcs, 1974).

F/- Aux séminaristes et aux novices

34- Appelés à être consacrés au bout de votre formation, un appel pressant vous est lancé afin d'imiter le Christ, modèle du consacré. Votre parcours, à l'écoute de vos formateurs (trices), sera un enrichissement spirituel et vocationnel, si vous disposez vos cœurs à l'obéissance comme oblation concrète de vos vies. Par l'oraison, la lectio divina, la prière des heures, laissez-vous façonner à l'image des grands priants de la Bible et de la Tradition vivante de l'Eglise.

G/- Aux autorités publiques

35- Le Congo, notre pays, jouit du

privilege d'avoir des dirigeants, qui, dans leur grande majorité, sont des personnes consacrées par le baptême. Etre baptisé, c'est être configuré au Christ-Sauveur, venu dans le monde pour inaugurer le règne de son Père, règne de paix, de justice et d'amour, règne de fraternité et de solidarité. C'est pourquoi, Nous, Evêques du Congo, attendons de vous les dirigeants congolais chrétiens de vous mettre en première ligne pour un service public de qualité et pour imprimer au reste de la société la marche à suivre en vue de la transformation de notre pays et l'amélioration des conditions de vie de nos populations. A l'occasion de cet appel, nous ne voulons pas vous cacher notre vive préoccupation sur la situation de notre pays, eu égard au contexte particulièrement délétaire dans lequel s'est déroulée notre assemblée plénière en ce mois d'octobre, rythmé par des pénuries de toutes sortes sur fond de revendications sociales tous azimuts. Nous vous exhortons à vous souvenir de votre baptême et à donner le meilleur de vous-mêmes pour ce pays qui vous a tant donné et pour vos compatriotes qui attendent de vous des solutions concrètes pour leur vie. Le Seigneur Jésus, Juge suprême, vous en sera reconnaissant, Lui qui s'est identifié au plus petit de vos frères et sœurs dans le besoin (cf. Mt 25, 31-46).

H/- Aux hommes et aux femmes de bonne volonté

36- A vous toutes et vous tous pour qui ce pays compte, nous adressons à nouveau ces mots de solidarité prononcés par le Concile Vatican II: «*Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur*» (Gaudium et spes 1). En partageant les détresses qui blessent dramatiquement le quotidien de nombreux compatriotes, nous sommes habités d'une conviction et déterminés dans un engagement. D'une part, au nom de l'espérance, nous considérons que la situation de détresse actuelle n'est pas une fatalité. D'autre part, la pratique des conseils évangéliques d'obéissance, de chasteté et de pauvreté sont une manière de témoigner que les pulsions fondamentales de la personne humaine peuvent être assumées aujourd'hui dans le sens de la restauration de sa dignité et de celle de ses semblables. Nous persévérons, par ailleurs, dans l'écoute des messages que le peuple du Congo nous délivre de telle sorte que les différents savoir-faire des Congrégations religieuses de notre Eglise restent au service des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants avec qui nous avons cette terre en partage. Venez! Venez avec nous pour relever ensemble le défi d'une jeunesse mieux éduquée, d'un environnement plus respecté, d'une pensée plus ouverte à la volonté de Dieu.

VIII - CONCLUSION

37- Au terme de nos travaux, au cours desquels la question de la vie consacrée a été abordée et approfondie avec beaucoup d'intérêt, Nous, vos Evêques et vos Pasteurs, vous exhortons, Eglise-Famille de Dieu qui est au Congo, à être signes visibles de l'amour de Dieu et de l'Evangile au cœur d'une société en quête

30^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE B

«**Va, ta foi t'a sauvé**»

Textes: Jr 31,7-9; Ps 125; He 5,1-6; Mc 10,46-52

Jésus adresse ces paroles à Bartimée, le fils de Timée, qui était aveugle, qui vivait au bord du chemin et mendiait. La souffrance de cet homme est extrême. D'une manière ou d'une autre, chacun de nous peut s'identifier à ce SDF (Sans domicile fixe). Mais, ce qui est surprenant, c'est que cet homme avait entendu parler de Jésus et certainement formulait le vœu de le rencontrer un jour. Et voilà, ce jour-là l'occasion se présente. «*Jésus, nous dit saint Marc, sortait de Jéricho avec ses disciples et une foule nombreuse*». C'est le cortège de Jésus. Il me fait penser à celui qui avait rencontré le cortège funèbre de la veuve de Naïm devant la porte de la Ville (Lc 7,11-17). Là, Jésus ressuscite le fils unique de cette femme veuve avec une parole forte: «*Ne pleure pas*» (Lc 7,11). Bartimée ne veut pas rater cette occasion, «*il se mit à crier*». C'est le cri d'un homme désespéré. C'est le cri de tous ceux qui pleurent de souffrance, d'exclusion et de rejet, c'est le cri de ceux qui subissent la guerre et blottissent dans l'indigence, la misère et tous les autres maux qui étranglent l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le cri de Bartimée est porteur d'un message à la fois pour Jésus, pour la foule qui le suit et pour lui-même: «*Jésus, fils de David, aie pitié de moi*! Mais suite aux rabrouements des gens qui accompagnent Jésus, Bartimée abandonne le nom «*Jésus*» pour dire: «*Fils de David, aie pitié de moi*»!

Sur le chemin de notre salut, de notre libération, il y a beaucoup d'embûches et d'obstacles. Ici, c'est à la foule que Marc fait jouer, dans un premier temps ce rôle. Face à toutes ces barrières, lui, «*il criait de plus belle*». Comme quoi, nous devons toujours persévérer dans la demande.

Jésus est touché par les cris de Bartimée et certainement offusqué par l'attitude de la foule. Pour Bartimée comme pour la foule, Jésus doit faire quelque chose. Jésus s'arrête et dit: «*Appelez-le*! Voici une parole de conversion pour la foule et de rencontre pour le fils de Timée. A celles et ceux qui rabrouaient cet homme, Jésus leur donne mission de l'appeler: Jésus change leur rôle. «*Confiance, lève-toi; il t'appelle*», disent-ils.

En effet, ce qui vient de se passer sur la foule doit nous interpeller parce que c'est le chemin que Jésus est venu nous montrer. Tous, nous avons besoin de conversion, de changer notre regard, de revenir à Dieu, Père de toute consolation. Comment le peuple pourrait-il vivre la grâce pascale s'il ne se convertit pas?

La rencontre de Jésus avec Bartimée est aussi remplie d'actes de conversion: «*L'aveugle jeta son manteau, bondit et courut vers Jésus*». C'est alors qu'il entend la question fatidique du salut, de libération, d'amour et de consolation: «*Que veux-tu que je fasse pour toi*? Aujourd'hui, Jésus nous pose toute la même question. Mais nos réponses sont certainement différentes les unes les autres. Pour Bartimée, «*Rabbouni, que je retrouve la vue*! Oui, à côté de l'aveuglement physique, il y a tant d'autres aveuglements, d'autres incapacités qui nécessiteraient que chacun dise à Jésus: «*Seigneur, fais que je vois*». Voir quoi? Voir la misère du peuple qui meurt de famine, de soif d'eau, de manque d'électricité, de soins adéquats... Voir des injustices, des crimes qui sont commis à ciel ouvert...

Si dans sa misère, Bartimée est parvenu à croiser Jésus, c'est parce qu'il était un homme de grande foi. Jésus va d'ailleurs le dire: «*Va, ta foi t'a sauvé*». Jésus évoque ici l'élément fondamental de tout miracle: «*la foi*». Elle apparaît ici comme une attitude dans la véracité du témoin unique: Jésus Christ, et une attitude d'obéissance à la parole qu'il nous transmet et dans laquelle se révèle la volonté du Père. La foi est une adhésion du cœur à quelqu'un, qui est Dieu.

La foi fleurit lorsque nous nous laissons «*attirer*» par le Père vers Jésus, et nous allons à Lui avec un cœur ouvert. «*Là, nous recevons le don, le cadeau de la foi*» (Pape François).

Pour le chrétien, croire en Dieu, c'est inséparablement croire en Celui qu'il a en envoyé, «*son Fils bien-aimé en qui il a mis toute sa complaisance*» (Mc 1,11). Dieu nous dit de l'écouter (Mc 9,7).

Attention, la foi ne constitue pas le patrimoine de quelques-uns, elle n'est pas non plus la propriété privée de ceux qui se croient bons ou de ceux qui l'ont été, qui ont une étiquette sociale ou religieuse. Mais comme le disait saint Léon: «*Bien-aimés, la vertu et la sagesse de la foi chrétienne consistent dans l'amour de Dieu et du prochain; celui qui aime à servir Dieu et à secourir son prochain possède toutes les vertus*».

Comme ses disciples, demandons à Jésus d'augmenter en nous la foi! De la solidifier quelles que soient les épreuves. La foi, dit encore le Pape François, n'est pas seulement un choix individuel. De par sa nature même, elle est ouverte à «*nous*», elle se produit toujours dans la communion de l'Eglise.

Priions les uns pour les autres afin que le Seigneur fasse de nous des femmes et des hommes de foi!

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)

de repères. Nous savons que la vie consacrée au Congo se trouve confrontée à de nombreux défis qui sont amplifiés par les réalités sociopolitiques et économiques du pays et par l'évolution rapide de la société. Cependant, malgré ces difficultés, elle reste un témoignage vigoureux et un don précieux pour notre Eglise et notre société.

38- Pour surmonter les défis de la vie consacrée, Nous, vos Evêques, sommes disposés à repenser avec vous tous les modalités de formation et d'investissement dans l'éducation, dans la santé et dans les autres œuvres

sociales afin de vous soutenir davantage dans vos missions pastorales et sociales. Ne vous laissez donc pas emprisonner dans les espaces contigus des mondanités modernes et leurs lots d'idéologies contraires à la Parole de Dieu et à la Doctrine Sociale de l'Eglise.

39- Que la Vierge Marie, Notre Dame du Congo, nous assiste et nous accompagne par sa prière constante, afin que nous parvenions tous à relever ensemble les défis de notre consécration baptismale et religieuse. Et que Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit vous bénisse toutes et tous!

INSTITUT SUPERIEUR POLYTECHNIQUE D'OYO

Un groupe d'apprenants en stage à la Congolaise de raffinage

Onze étudiants de l'Institut supérieur polytechnique d'Oyo (ISPSLO) sont en stage pratique à la Congolaise de raffinage (CORAF) à Pointe-Noire, où pendant un mois ils ont à découvrir davantage les différents services et sections de cette société, filiale de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Leur stage est fruit de la visite pédagogique effectuée du 23 au 28 septembre 2024 dans la capitale économique, avec l'abbé Gervais Protas Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, promoteur de l'ISPSLO.



Patrice Yao Koffi offrant un présent à l'abbé Gervais Protas Yombo

Le stage obtenu par les apprenants de l'ISPSLO, qui dure jusqu'à fin octobre 2024, est la matérialisation de la promesse faite par Patrice Yao Koffi, administrateur général adjoint de cette usine, à l'issue de la visite. Avant de regagner Oyo pour l'année académique 2024-2025 qui marque aussi l'entrée de la deuxième promotion de cette première école supérieure du Nord Congo, les étudiants approfondissent les notions qu'ils ont apprises pendant une semaine, lors de leur visite pédagogique. Dans cette société stratégique qui est le principal fournisseur des produits pétroliers finis sur le marché congolais, les apprenants s'imprègnent de l'ensemble des réalités qui constituent au quotidien la mission et le travail de la CORAF. Ayant déjà pris connaissance des différentes divisions qui composent l'usine et l'ayant également visitée entièrement en septembre, ils mettent à profit leur temps de stage pour comprendre réellement le mécanisme de transformation du pétrole brut en produit fini.



La délégation visiteuse accueillie cordialement à la CORAF

Dans cette société certifiée ISO 9001V2015, les apprenants de l'ISPSLO se familiarisent aux 277 agents qu'emploie la CORAF, dont 227 hommes et 50 femmes. Parmi eux : 84 cadres, 99 agents de maîtrise, 94 agents d'exécution. Au cours de leur stage, les jeunes découvrent surtout certaines formules chimiques ou techniques à travers notamment les sept principales unités : distillation atmosphérique, hydrotraitement, reformeur, traitement GPL, hydrocraquage, distillation sous-vide, Merox. Ils approfondissent également leurs notions sur les 33 bacs de stockage dont dispose l'usine, qui fabrique elle-même l'électricité qui fait fonctionner les machines.

En effet, bien qu'en lien avec le réseau d'électricité national, l'usine est à l'abri des coupures intempestives du courant énergétique de la société Energie électrique du Congo avec une desserte qui pose sérieusement problème. Pour s'approvisionner en eau, la CORAF s'alimente à partir du lac Tchimpounga, à 4Km de son site. Les apprenants ont aussi à mieux s'informer sur le laboratoire d'analyse de produits pétroliers, le principal laboratoire du pays en la matière, qui certifie la qualité.

A rappeler que lors de leur visite conduite par l'abbé Yombo en septembre, les étudiants de l'ISPSLO avaient visité tour à tour la société ILOGS une autre filiale du Groupe SNPC et ses installations, l'usine de la CORAF, la gare et les ateliers du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), le Centre Trainmar, école d'excellence du Conseil congolais des chargeurs, partenaire de l'ISPSLO, le Port autonome de Pointe-Noire : Direction des opérations maritimes, le quai à conteneurs et le siège social du port. Et aussi la base industrielle "d'ENI Congo".

Outre ceux se trouvant à Pointe-Noire, d'autres étudiants de l'ISPSLO sont en stage dans les sociétés établies sur place à Oyo.

Aristide Ghislain NGOUMA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FORMATION

L'insertion professionnelle des jeunes, une préoccupation

Dans le cadre de son engagement pour la jeunesse, le Gouvernement congolais a bénéficié de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union européenne (UE) d'un financement de 10,3 millions d'euros, soit 6,7 milliards de FCFA pour la mise en œuvre du projet dénommé «Mosala», pour une durée de cinq ans. Le lancement de la caravane «Projet Mosala», couplée au village de l'emploi, a eu lieu le jeudi 10 octobre 2024 au palais des congrès, à Brazzaville.

Il était placé sous le patronage de Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi. En présence de la ministre des PME, Lydia Mikolo, Mme Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo; Augustin Bondo Tshiani, premier conseiller, chef de coopération à la Délégation de l'Union européenne au Congo et de Karine Mombouli, point focal Projet Mosala.

Mme Karine Mombouli a indiqué que le lancement de ce projet s'inscrit dans la continuité de la signature des conventions d'affectation et de financement intervenue en janvier dernier. «Ce projet rentre dans le cadre des activités déjà financées par l'UE. Il a pour objectif de renforcer l'adéquation formation-emploi, d'améliorer l'employabilité des jeunes, de réduire les inégalités de genre et de maintenir les jeunes dans

un emploi décent. Au total 5000 jeunes sont concernés dans ce projet, dont 50% de femmes pour leur insertion professionnelle en renforçant les capacités de trois services publics de l'emploi autour de programmes de formation. Quatre secteurs-clés du pro-



Les officiels après la cérémonie d'ouverture

gramme national de développement (PND) 2022-2026 sont ciblés. Il s'agit du numérique, d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) et de l'Agence congolaise pour l'em-



Claire Bodonyi, Lydia Mikolo et Hugues Ngouelondélé

l'écotourisme, l'agriculture et la logistique. Mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse avec le soutien du Fonds national

ploi (ACPE), ce projet associe également les entreprises, les groupements patronaux, les associations et les instituts partenaires de formation», a-t-elle dit.

Mme Claire Bodonyi a rappelé qu'en cette année de la Jeunesse, l'objectif de ce projet est de donner aux jeunes Congolais de nouvelles opportunités de formation et d'insertion professionnelle dans le monde du travail. «Dans un contexte où l'accès des jeunes au marché du travail et à un emploi formel reste difficile, le projet Mosala ambitionne de répondre, entre autres, à la problématique du nombre de jeunes qui n'ont accès ni un emploi, ni aux études, ni en formation au Congo. Car le nombre de jeunes a doublé entre 2015 et 2022, et représente aujourd'hui plus d'un tiers entre 15 et 29 ans», a-t-elle indiqué.

Augustin Bondo Tshiani intervenant au nom de Mme Anne Marchal, ambassadrice de l'UE au Congo, encore en attente de la présentation de ses lettres de créances au président de la République, a indiqué que «le lancement opérationnel du projet Mosala va permettre d'exploiter concrètement le mode de fonctionnement, de présenter les financements mobilisés ainsi que les différentes parties prenantes au projet, en premier lieu les bénéficiaires, c'est-à-dire les jeunes. Dans un monde, en constante évolution et où de nouveaux défis se présentent, la jeunesse qui est souvent à l'avant-garde du changement, doit être étroitement associée au déploiement du projet et informée de ce qu'elle peut en attendre. Ce projet s'étendra dans les départements de la Sangha, du Niari et de Pointe-Noire».

Hugues Ngouelondélé a rappelé en substance que la population congolaise est à 76% jeune selon le dernier recensement de la population et de l'habitat. Il va falloir mutualiser toutes les énergies pour que ce projet soit efficace sur le terrain et que les jeunes ciblés puissent bénéficier des fruits escomptés.

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire

Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSELM, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

AVIS DE CONSTITUTION

JOJO & WORLD

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA

Siège Social : Arrondissement n°01 E.P LUMUMBA, centre-ville, propriété de l'Etat référencée villa n°L.C.3 de type F5, vers le secteur du garage administratif Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU, Notaire, le 10 septembre 2024, dûment enregistré le 16 septembre 2024, sous le folio 173/6, n° 6937, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:

- Restauration;
- Epicerie (légumes, fruits);
- Vente de vivres frais et autres produits alimentaires;
- Vente des boissons;
- Import/Export.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Dénomination sociale: JOJO & WORLD

Adresse: Arrondissement n°01 E.P LUMUMBA, centre-ville, propriété de l'Etat référencée villa n°L.C.3 de type F5, vers le secteur du garage administratif, Pointe-Noire - République du Congo.

Administration: Monsieur LI TING, est nommé Gérant associé pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2024-B12-00189.

Pour avis

La Notaire

Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

RICHARD OSSA

«Kellé vit une situation de pur banditisme»

Affligé par la situation actuelle à Kellé, Richard Ossa, candidat malheureux à la députation et conseiller départemental dans la Cuvette-Ouest, était face à la presse le jeudi 17 octobre 2024. Pour dénoncer le comportement de certains cadres de ce district qui, par leurs pratiques, essaient de détruire la coutume à Kellé sur la base des faits qui la touchent de près.

Il a fustigé le comportement administratif contradictoire dans la localité. «On refuse d'accepter la concussion, la confusion et l'irresponsabilité». En tant que fils du terroir, Richard Ossa s'est dit touché dans son intimité. «La vieille dame, propriétaire terrienne qui est brutalisée est la femme de mon défunt oncle», a-t-il expliqué.

L' élu local de Kellé veut faire entendre sa voix pour dénoncer ce qui se passe dans l'obscurité au sein du district. A travers cette conférence de presse, il a donc tenu à informer les autorités sur la situation réelle à Kellé. Ce qui défraie la chronique, est le choix du site devant abriter le lycée de Kellé. «Ce projet qui devrait être élaboré entre le Conseil départemental et le ministère de l'Enseignement devient l'affaire d'un individu, ne comprend pas pourquoi».

Pour lui, cette situation a failli faire couler le sang à Kellé. «Le Ndjobi est la marque

d'identité du peuple de Kellé. Ceux qui pensent que ce n'est pas aux propriétaires terriens de leur montrer la place se trompent. La population de Kellé n'a pas refusé le lycée. Il y a des plaines et des savanes à Kellé où on peut bien ériger ce lycée. D'où vient-il qu'on aille choisir seulement la forêt qui est difficile d'accès et où est logé le Ndjobi. En plus, ces terres appartiennent à des familles depuis des décennies. C'est un maire placé à Kellé avec un but précis qui traumatise la population», a-t-il décrié.

Et d'asséner: «Il fait la concussion du pouvoir, l'excès d'autorité et l'abus du pouvoir. Il prend des attestations de vente contre l'avis des propriétaires terriens et un permis d'occuper produit par le même le 14 octobre 2024. Comment est-ce qu'une attestation de vente et un permis peuvent être pris le même jour? C'est le désordre. Il crée des propriétaires terriens. Et ce maire



Richard Ossa

est appuyé par un élu qui pense qu'il peut commander par tous les moyens».

Richard Ossa estime que ces cadres agissent ainsi pour faire partir le Ndjobi sous prétexte de la construction d'un lycée. Il a lancé un appel à tous les Mberé et aux Congolais, afin de barrer la route à ces personnes qui veulent détruire la coutume de Kellé. «Nous ne l'accepterons pas».

Il a appelé les pouvoirs publics à regarder la situation de Kellé et de sa maire. «Créer les troubles dans les familles, ce n'est pas sérieux. Kellé vit une situation de pur banditisme à laquelle il faut mettre fin», a-t-il conclu.

KAUD

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAÏPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du quatorze octobre deux mille vingt-quatre de «NGAV GROUP CONGO SARL» à caractère pluripersonnel au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège social est sis, 165, Avenue Jacques OPANGAULT, enceinte de la société ESKO (3^e parcelle après ex-Super Marché SUNRISE); Zone Foire internationale, Pointe-Noire, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2023-B12-00185**, reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant Folio 195/07 n° 734, il a été uniquement résolu, la modification de l'objet social de «NGAV GROUP CONGO SARL» qui, dorénavant, se présentera de la manière suivante:

- Forage pétrolier;
- Assainissement;
- Collecte et transport des déchets;
- Vente et mise à disposition des équipements et matériels pétroliers et industriels;
- Maintenance industrielle;
- Vente des lubrifiants et graisses.

Conséquemment à l'unique résolution ci-haut mentionnée, les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo, le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, et portées sur le Registre d'arrivée sous le numéro **CG-PNR-01-2024-M-04629**.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667.00.66 / 05 767.00.66 / 05 369.69.67
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 1er octobre 2024, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée LENATI GROUP-SARL-U, aux caractéristiques:

-Dénomination: LENATI GROUP-SARL-U.

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

-Capital social: 1.000.000 F CFA.

-Siège social: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba Plage, Arrondissement n°01 E.P. LUMUMBA, téléphone: (00242) 05 764 36 47.

-Objet social: L'acquisition, la gestion, l'administration et la cession de participations dans toutes entreprises ou sociétés; L'animation et la gestion des sociétés du groupe; La réalisation des prestations de services administratifs, financiers, juridiques et stratégiques au profit des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ainsi que toutes opérations d'investissement financier, de gestion d'actifs immobiliers et mobiliers et de conseils; Import/export (équipements, matériaux et intrants agropastorales); Métallurgie, tuyauterie, électricité et peinture industrielle; Bâtiment et travaux publics; La représentation; Le portage; La quincaillerie et la vente en gros; L'agriculture et l'élevage.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro **7410, Folio 185/40** en date du 03 octobre 2024.

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B-00770** en date du 10 octobre 2024.

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n°RCCM **CG-PNR-01-2024-B13-00202** en date du 10 octobre 2024.

-Gérance: Monsieur NEPING TEFANG Brice est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64105 539 37 46 République du Congo

INSERTION LEGALE

«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO»
En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général capital social de Francs CFA :
Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Immeuble Elisabeth, 1^{er} étage, quartier Ndjini
3 Place Rond Point du Port, Boîte postale 1785
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: **CG-PNR.01-2007-B14-00004**

Approbation des comptes - Affectation du résultat Quitus à l'Administrateur Général et au Commissaire aux comptes - Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes - Report de recapitalisation - Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général - Poursuite de l'activité
I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «TLC CONGO SA» en date à Pointe-Noire du **24 juin 2024**, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le **26 septembre 2024**, enregistré à Pointe-Noire sous folio **180/55 n° 7222**, les résolutions suivantes ont été prises:

- Approbation des rapports
- Approbation des comptes;
- Affectation du résultat;
- Quitus à l'Administrateur Général et au Commissaire aux comptes;
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes;
- Report de recapitalisation;
- Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général ;
- Pouvoirs pour formalités.

II- Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO» en sigle **TLC CONGO SA** tenue en date à Pointe-Noire du **24 juin 2024**, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le **26 Septembre 2024**, enregistré à Pointe-Noire sous folio **180/57 n° 7224**, les actionnaires ont décidé de: La poursuite des activités de la société. - Pouvoirs pour formalités.

Mention modificative a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, par le dépôt des Procès-verbaux sous le numéro **CG-PNR-01-2024-D-01168**, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 15 octobre 2024

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

AVIS D'APPEL D'OFFRES Reference: UNDP-COG-00089



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo a le plaisir d'informer les fournisseurs du lancement d'un appel d'offres portant sur la «**Fourniture et installation de kits solaires dans six (6) CDT et deux (2) CAT du Programme National de Lutte contre la Tuberculose**».

Le dossier complet ainsi que les instructions correspondantes sont disponibles sur le site des achats du PNUD «www.procurement-notice.undp.org» à l'adresse suivante:

https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=26393

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus. Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie: procurement.cg@undp.org.

Une conférence préparatoire se tiendra en ligne le **28 octobre 2024 à 14h00**. Le lien de participation est le suivant: https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting_YjlhOTRkZDltODk5My00MjA2LThtM-zltNGEyM2lyNjFkOTIj%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22b3e-5db5e-2944-4837-99f5-7488ace54319%22%2c%22Oid%22%3a%22571abb8b-bdb7-4c48-9e14-e9429a2ae44d%22%7d

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres **en ligne** via le système Quantum à l'adresse suivante:

<http://supplier.quantum.partneragencies.org/>

- Si vous avez déjà un compte, utilisez vos identifiants existants pour soumettre votre offre.

- Si vous n'êtes **pas encore inscrit**, créez un profil en suivant le lien d'inscription fourni dans l'avis de l'appel d'offres, conformément aux instructions disponibles ici:

<https://www.undp.org/procurement/business/resources-for-bidders>.

Les offres doivent être soumises **au plus tard le 02 novembre 2024 à 18h00 (heure locale GMT+1)**. Le guide d'enregistrement et de soumission des offres est disponible ici: https://procurement-notice.undp.org/docs/UNDP_Quantum_User_Guide_For_suppliers_October_Edition.pdf.

Pour toute demande de clarification, nous vous invitons à envoyer vos questions à procurement.cg@undp.org, **au plus tard le 24 octobre 2024 à 18h00**.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos projets et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Meilleures salutations,

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE



RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT

L'an 2024, le 09/10

Au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire

Et par-devant Nous, ANFOULA Martin Patrick, Greffier en Chef, soussigné;

A COMPARU:

LE PAIN DORE (Mandataire), Siafoumou;

Laquelle a, par ces présentes, déposé entre nos mains, conformément à la loi et, nous a requis de classer en annexe du Registre du Commerce et Du Crédit Mobilier (RCCM) au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire à la date de ce jour, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions à qui il appartiendra et quand besoin sera:

• D16 - Autres Procès-verbaux

Duquel dépôt, la comparante a requis acte qui lui a été octroyé, les jours, mois et an que dessus.



ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le six aout deux mil vingt-quatre, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: SEME CONGO Sarl

Objet: Travaux neufs et maintenance industrielle en République du Congo et dans tous pays, vente de véhicules, prestation de services, métallurgie, BTP, fourniture des équipements industriels et pétroliers et Assainissement et nettoyage industriel.

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, 270, rue Kindamba, quartier Zone industrielle de la Foire, Arrondissement 02 Mvou-Mvou, REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Monsieur **Serge Rufin Christian Michel NZIKOU-MABIALA**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, de nationalité congolaise.

R.C.C.M: CG-PNR- 01-2024-B-12-00159.

Pour avis,

Le Notaire

FINANCES PUBLIQUES

Veiller à la bonne application du code de transparence par toutes les administrations

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a organisé, du 17 au 19 octobre 2024 à Brazzaville, un atelier de restitution et de validation du Plan stratégique de la CNTR 2025-2029.

L'atelier a été ouvert par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui avait à ses côtés le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua. Dans la présentation du rapport de l'étude 2024, Rufin Baghana, expert du cabinet BMP consulting, a relevé que la plupart des administrations n'appliquent pas encore le code de transparence et de responsabilité, sept ans après sa promulgation par le Président de la République. Les administrations centrales appliquent mieux ce code que les autres administrations comme les établissements publics ou les collectivités locales. Sur plus de 70 personnes interrogées, 10% n'ont jamais entendu parler de ce code.

Sur 146 administrations confondues (administrations centrales, établissements publics et collectivités locales), seulement 44 ont répondu, soit 30%. Sur 38 ministères seulement 10; sur 20 institutions, 8 ont répondu, sur 49 établissements publics, 17 ont répondu et sur 26 collectivités locales, 8 se sont manifestées. Selon l'expert, «il ne peut pas avoir de budget programme sans l'application du code de transparence». Pour ce faire, Il a exhorté les administrations à mettre en place un dispositif de transparence et de responsabilité et de travailler en collaboration avec la CNTR en vue d'assainir les finances.

Le président de la CNTR a, pour sa part, déploré que le code de transparence et de responsabilité soit encore ignoré par une bonne partie de la

population, des administrations et des collectivités locales.

Pour lui, ce code constitue, avec la loi organique relative aux lois de finances, «deux lois fondamentales issues de la transposition des directives de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) en matière de finances publiques dans la législation nationale.

Depuis le lancement de ses activités, a rappelé son président, la CNTR s'est engagée, au-delà de la réalisation de quelques enquêtes, à se doter des outils de pilotage de son action. Elle a décidé de lancer le processus d'élaboration d'un plan stratégique avec l'appui technique d'un cabinet national. Le travail mené par le cabinet a permis de produire, entre autres, un rapport sur l'évaluation de l'application du code de transparence par les administrations publiques et un plan d'action triennal 2025-2027. «Le code de transparence de notre pays impose aux administrations publiques l'obligation de rendre compte de manière claire, accessible et compréhensible des décisions et actions qui engagent les finances publiques. Il s'agit d'un engagement envers nos concitoyens pour qu'ils aient confiance en la gestion des ressources publiques par nos gouvernants. Le plan stratégique 2025-2029 vise à veiller à leur application dans l'ensemble des administrations publiques», a-t-il dit.

Le président de la CNTR a rappelé que le diagnostic a montré des lacunes majeures, notam-



Le président de la CNTR, le Premier ministre et l'administrateur-maire de Poto-Poto

ment la méconnaissance du code de transparence et des missions de la CNTR; la faible collaboration entre les administrations publiques et la CNTR; l'insuffisance des textes d'application de la loi portant code de transparence et de responsabilité. Aussi les faiblesses dans la gestion des moyens financiers mis à la disposition des administrations publiques. «Notre plan stratégique repose sur quatre axes prioritaires: le renforcement de la sensibilisation et de la communication à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation sur le code de transparence et le rôle de la CNTR; le renforcement des capacités et des administrations publiques par un appui à l'appropriation des pratiques de transparence et de bonne gouvernance à travers des outils et des mécanismes de suivi; le renforcement des capacités des membres de la synthèse et leurs collaborateurs, le suivi d'évaluation par la mise en place des systèmes robustes pour assurer l'application des recommandations issues du code de transparence», a-t-il indiqué.

Ouvrant les travaux, le Premier ministre a souligné que le Gouvernement met en œuvre ac-

tuellement des réformes dans les administrations en charge des finances publiques. Parmi ces réformes, le passage du budget de moyens au budget programme, qui vise entre autres objectifs: la lisibilité de l'action publique; la culture de résultats qui consiste à dépenser mieux et à améliorer l'efficacité de l'action publique. «Il ne s'agit plus simplement de dépenser, mais de faire de manière à atteindre des objectifs clairs, mesurables et en accord avec les priorités nationales. À cet effet, six ministères pilotes ont eu à expérimenter le budget programme en 2024. Cette expérience est généralisée à l'ensemble des ministères à partir de l'exercice 2025. Bien entendu, il nous faut prendre en compte les observations qui ont été faites. Les orientations contenues dans ma lettre de cadrage budgétaire pour la préparation du budget 2025 définissent clairement la place du dispositif de pilotage pour l'atteinte des objectifs des différents programmes ministériels».

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA et
Esperancia
MBOSA-OKANDZE

ASSOCIATION ESSOR

Dix jeunes entrepreneurs ponténégrins dotés de matériels de travail

Après quelques mois de formation, l'Association de solidarité internationale (ESSOR) a offert des kits aux dix finalistes le mercredi 2 octobre 2024 à Pointe-Noire. Aider les populations en situation de vulnérabilité à acquérir les moyens d'améliorer durablement leurs conditions de vie et de leurs proches, tels sont les objectifs de l'association.



Les membres de l'association ESSOR et les bénéficiaires

Les jeunes, enthousiastes, ont, chacun, présenté un projet d'auto-emploi validé par un jury professionnel. Ces apprenants ont bénéficié de l'aide d'ESSOR, une association qui travaille en partenariat avec l'association AJID de Pointe-Noire. Ils ont été formés dans plusieurs métiers: coiffure, froid et climatisation, et couture. La responsable du projet, Sablina Delenne, estime qu'en créant des emplois et en diversifiant l'économie, les petites entreprises permettront de jouer un rôle crucial dans le développement local. «Chers jeunes, vous avez travaillé dur; fait preuve de détermination et avez acquis des compétences au cours de votre formation. Il est temps de mettre en pratique toutes les connaissances».

A propos des kits, Sablina Delenne a exhorté les bénéficiaires à en faire bon usage. «Ces kits ne sont pas de simples matériels, ils représentent l'opportunité de donner vie à vos idées. Je vous encourage à explorer toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Utilisez vos compétences pour apporter des solutions durables à votre communauté», a-t-elle dit.

Pour la couture, les kits étaient composés de machines à coudre; des fers à repasser électriques et à charbon, des tables à repasser, des flacons d'huile de graissage de machines, etc. Concernant le froid et la climatisation: des lampes à souder, des appareils de mesure électrique, ...Concernant la coiffure, le kitS était constitué des lisseurs, des sèche-chairs, des chaises, des lave-têtes, etc.

A noter que l'association ESSOR a ouvert un nouveau bureau formation emploi (BFE) à Pointe-Noire porté par l'ONG AJID, situé au quartier Mpaka, dans l'arrondissement 3, pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes.

Madocie Déogratias MONGO

millions par-là. Les traitements par chimiothérapie avec leur coût et leurs effets secondaires, à ce moment-là c'est assez compliqué. L'idéal serait de se prêter au dépistage», a indiqué le Pr Bolenga Liboko.

Il a exhorté les femmes à être sensibles à la santé de leurs seins. «Je recommande aux femmes à partir de 25 ans de faire de l'auto-palpation et dès qu'on remarque quelque chose de se prêter au dépistage pour éviter de se retrouver dans une situation de cancer à des stades avancés qui éloignent de la guérison», a exhorté le cancérologue.

Il a précisé que le cancer du sein touche aussi les hommes, mais à une faible incidence. Pour l'éviter, il a préconisé, entre autres comportements: une bonne hygiène alimentaire (consommation de fruits et légumes); éviter une alimentation riche en graisse animale et la pratique régulière de l'activité sportive.

S'agissant du cancer du col de l'utérus, deuxième au Congo, il se transmet par voie sexuelle par un virus appelé «Papilloma virus». Pour ce cancer, le vaccin constitue aussi un moyen pour l'éviter. Il doit se faire entre 9 et 14 ans avant que la jeune ne puisse avoir les premiers

contacts sexuels, mais le dépistage reste le remède le plus sûr, a martelé l'exposant.

Entre autres signes d'alerte, des saignements anormaux en dehors des menstrues, des saignements purulents.

Les deux cancers touchent de milliers de femmes à travers le monde et sont les plus répandus chez la femme congolaise. Le cancer est une maladie évitable et guérissable si un diagnostic est posé tôt. Moments d'échanges enrichissants, cette conférence a permis aux participants, pour la plupart des femmes, de lever le doute sur les contours de cette maladie. Toutes leurs préoccupations ont trouvé des réponses, qui feront d'elles de véritables relais au sein de la communauté pour réduire tant soit peu le nombre grandissant de malades du cancer.

Pour rappel, l'UFEMCO est une organisation professionnelle des médias qui promeut la compétence féminine et la protection des femmes exerçant le métier de journaliste au Congo.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE
&
Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

SANTÉ

Les femmes des médias édifiées sur le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus

Dans le cadre de la campagne «Octobre rose» dédiée à la sensibilisation sur les cancers de la femme, l'Union des femmes des médias du Congo (UFEMCO), une organisation créée il y a quelques semaines, a initié une matinée d'échanges au profit des femmes des médias et celles d'autres catégories socio-professionnelles sur l'importance du dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus. C'était le mercredi 16 octobre 2024 à la librairie «Les manguiers» à Brazzaville. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'UFEMCO.

Dans son mot de bienvenue, Durlly Emilia Kidissa Gankama, présidente de l'UFEMCO, a rappelé le rôle crucial que peuvent jouer les femmes journalistes congolaises dans la bataille contre les cancers du sein et du col de l'utérus et bien d'autres cancers. «En tant que femmes des médias, notre quatrième pouvoir nous sert à informer, éduquer. Alors notre rôle ne s'arrête pas seulement, qu'à être de simples communicatrices. A travers nos micros, nos caméras et nos plumes, nous avons le devoir de casser les barrières.», a-t-elle dit.

Cette rencontre placée sur le thème: «Les femmes des

médias, voix de la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus», a eu pour objectif d'informer les femmes sur les facteurs de risque pour leur prise de conscience et l'importance du dépistage.

La communication sur le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus a été faite par le Pr Alexis Fortuné Bolenga Liboko, oncologue médical au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville. Pour lui, ce genre d'initiative est à prendre pour réduire l'incidence et la morbidité liée aux cancers du sein et de l'utérus: «J'ose croire que le message délivré permettra à tout un cha-



Le Pr Alexis Fortuné Bolenga Liboko entouré des participantes

cun de partir vers le dépistage pour s'assurer que l'on n'a pas de lésions précancéreuses et se faire contrôler pour éviter la survenue du cancer un jour», a-t-il dit.

Le conférencier a expliqué que le cancer du sein est un problème mondial de santé publique. En 2022, on était autour de 2 millions de nouveaux cas, et 6.606 le nombre de nouveaux décès. Au Congo, la même année, selon l'OMS,

on a enregistré 530 nouveaux cas avec 241 décès. «Voyez que c'est énorme et ça reste un problème important pour les familles. On s'est dit que plus tôt on détecte le cancer du sein, mieux on guérit de cette pathologie, parce que ça nous évite la douleur des traitements: la chirurgie avec la mutilation, avec les infections et autres ou la radiothérapie, alors qu'au Congo ça ne fonctionne plus, il faut forcément sortir du pays, 3

DECES DE GERMAIN HENRI PELLA YOMBO "BEETHOVEN"

Un géant du show-biz congolais s'est éteint

Tel un couperet, la triste nouvelle est tombée: Germain Henri Pella Yombo, plus connu sous le pseudonyme de Beethoven, l'une des grandes figures du show-biz congolais, promoteur-manager de Groupe Pella Yombo (GPY), a terminé son pèlerinage terrestre le mercredi 16 octobre 2024 à Paris, en France. L'ancien commissaire général (COMG) du Festival panafricain de musique (FESPAM) est décédé des suites d'une longue maladie. Dans sa 64^e année.

Un géant, un baobab, un as, les mots ne sont pas assez forts pour exprimer ce que représentait, pour le monde du show-biz congolais, Germain Henri Pella Yombo. Lui qui est venu au monde le 29 décembre 1960, à Makoua, dans le département de la Cuvette. Et, dans les années 80, s'est lancé dans la production musicale. Un domaine où il a véritablement fait carrière. Amoureux de l'art pratiqué par son homonyme, le célèbre compositeur allemand Ludwig Van Beethoven, Vieux Beetho, comme beaucoup aimaient à l'appeler, a fait ses premières armes dans la production scénique au bar Bouya, au cœur de Poto-Poto, le 3^e arrondissement de la capitale congolaise. Alors étudiant à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, il a mis en lumière des chanteurs comme Papa Wemba, Evoloko Joker (RDC), Fernand Mabalala, ou encore l'orchestre RAS Kebo (Congo).

Après la guerre que le Congo a connue en 1997, Germain Henri Pella Yombo a occupé les fonctions de directeur du

protocole du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président Denis Sassou-Nguesso, feu Gérard Bitsindou.

Dans le souci de mettre du beurre dans les épinards, dans les années 1998, il décide de mettre sur pied GPY. Un label avec lequel il produit plusieurs artistes de renom: Koffi Olomide, Madilu Système, Werrason, J.B. Mpiana, Oumou Sangaré, Karmapa. Pour ne citer que ceux-là.

Perfectionniste, en 2006, Beethoven lance le concept «*La nuit du Congo...à*». Avec un triple objectif: promouvoir et vulgariser l'identité culturelle du Congo dans le monde; accompagner la diplomatie de l'Etat; et projeter une image positive du pays à l'étranger. Extra Musica, Patrouille des Stars, Kingoli Authentique, Bana Moye, Ngoma za Kongo sont, entre autres ambassadeurs utilisés par le promoteur culturel congolais.

Après, deux autres fruits de son ingéniosité vont voir le jour: «*Les Sanzas de Mfoa-Le trophée des créateurs*», un événement récompensant, chaque année, les personnes qui ont



Germain Henri Pella Yombo

créé l'écran dans le domaine de la Culture et des Arts: mode, littérature, musique, théâtre, cinéma, peinture, etc. Et puis, le Festival couleurs du Congo (FESTI COCO), qui met en valeur les rythmes et danses du terroir. A l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance du pays.

Très passionné et dévoué, Germain Henri Pella Yombo est porté à la tête du Commissariat général du Festival panafricain de musique le 14 décembre 2007. Une fonction qui ne dure, malheureusement, que le temps d'une rose. Puisque, pour des raisons non-élucidées, il est relevé le 28 novembre 2008 par Jean-Claude Gakosso, ministre de la Culture et des arts de l'époque et actuel ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger.

normal. C'est aussi sur ce point précis que nous devons batailler sur ces inégalités qui freinent beaucoup de femmes à aller plus loin. Pour y arriver, il faut être mentalement forte afin de rejeter les propositions indécentes qui sont en fait des pièges pour vous maintenir entre leurs mains».

Pour se faire valoir, Jessie B. a travaillé d'arrache-pied, en se positionnant dans les festivals, concerts... Elle est le seul commandant du navire à donner une direction à son travail, à sa vie et si les autres suivent tant mieux. Pour sa part, c'est la scène et les tournages qu'elle sent vivre.

Présentement, Jessie B. est bien consciente que sa voix compte pour faire évoluer les choses dans la société. Fille du rappeur King Biggerman, Jessie commence sa carrière à l'âge de 19 ans en signant avec le label Color Optic Studios de Brazzaville. Son premier titre, «*Joli bébé*», lui vaut un début de notoriété. Une notoriété confortée par un prix aux «*Scènes Tremplin Mboté Hip hop*» en 2019. En 2020, elle est élue révélation féminine au Brazza Best Awards. Viennent ensuite les freestyles intitulés «*PRC*» et des titres comme «*Je m'en fous*», «*Ouais je le sais*», «*Ça va aller*», «*Moi aussi*», «*Avec toi*», «*Ne doute pas*». Elle est rapidement saluée par le grand public congolais mais aussi à travers l'Afrique centrale et dans la diaspora. Elle a été nommée en 2023, après le Festival panafricain de musique, meilleure rappeuse de l'Afrique centrale, cette même année, vainqueur du Prix Découvertes RFI.

Alain-Patrick MASSAMBA

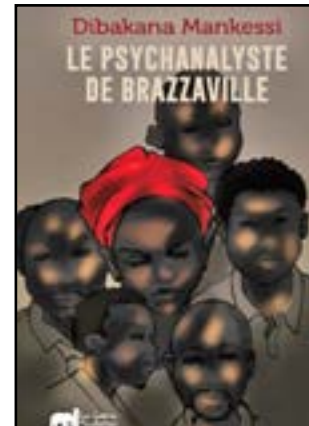
LITTERATURE

Le Congolais Dibakana Mankessi, détenteur de deux prix littéraires africains

Essayiste, romancier, docteur en sociologie, en quelques mois, il a décroché deux grands prix littéraires africains, le prix littéraire de l'Afrique noire en 2023 et le prix Orange en 2024. Jean Aimé Dibakana Mankessi n'est pas nouveau dans la littérature congolaise. Il est dans le circuit littéraire depuis son premier roman «*On m'appelait Ascension Férié*», L'Harmattan, 2006, puis son essai «*101 personnalités du Congo-Brazzaville 1960-2010*», puis «*La brève histoire de ma mère*», roman Acoria 2012, sans oublier «*Atipo mon mari*» et autres nouvelles «*Doxa 2018*».



Jean Aimé Dibakana Mankessi



L'ouvrage primé

Egalement à son actif, des essais de sociologie africaine. Le succès est arrivé avec son troisième roman «*Le psychanalyste de Brazzaville*», Lettres mochetées, 2023. Il a commencé chez L'Harmattan comme Alain Mabankou et bien d'autres auteurs africains. Chaque fois qu'une nouvelle maison africaine est apparue, il en a profité. A Acoria, puis à la Dixa (maison d'édition dont on ne parle plus aujourd'hui), il a placé son dernier roman gagnant. Jean Aimé Dibakana Mankessi a l'éloge facile devant ses confrères pour lesquels il a de l'estime. Il rejoint désormais la grande classe de la littérature congolaise. De même, il inaugure la fibre du roman historique inaugurée par Dominique M'Fouilou et bien menée par Wilfried Nsonde et apporte un sang nouveau à la littérature congolaise qui tisse actuellement du bon coton.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIE DES ARTISTES

Jessy B., une rappeuse qui gravit les échelons

Jessy B. (Jessica Francia Diatsona Biggerman à l'état-civil), Prix Découvertes RFI (Radio France internationale) 2023, est l'une des chanteuses rappeuses les plus populaires de la scène congolaise grâce à ses œuvres qui interpellent les consciences. Elle se forge sa propre route dans les arcanes du rap fortement dominés par les hommes.

Dotée d'une voix puissante et impressionnante, et malgré son jeune âge, Jessie B. est en train de se frayer un chemin dans le monde musical congolais. L'auteur de «*Dégât na dégât*», «*Biso*» prend de l'assurance. Son concert du 13 juin passé à l'esplanade de l'Institut français du Congo, couplé à la remise de son Prix RFI, en est l'une des illustrations. Sa tournée africaine, prévue dans un proche avenir, lui permettra de prouver au monde son talent et son savoir-faire, mais également de faire passer son message par rapport à son vécu, à la société congolaise, mais également au monde qui va à la dérive.

Dans la plupart de ses œuvres musicales, Jessie B. dépeint les facettes sombres de la société et invite à la prise de conscience par des conseils. A cette exploration s'ajoute la force de sa plume singulière qui frappe en plein cœur grâce à son flow agile et son rap grand ouvert sur le monde. Entre afro rap, hip-hop et autres sonorités, elle évoque des thèmes comme le développement de mentalité, l'épanouissement de la culture, l'éveil de conscience de la jeune femme congolaise, la dépravation des mœurs ainsi que l'autonomisation financière de la jeunesse. L'artiste met en lumière le vécu quotidien pour une prise de conscience générale au



Jessy B.

regard de la recrudescence du banditisme au Congo.

Sa musique se définit comme rap conscient et proclame aussi un message d'espoir, interpellant particulièrement la jeune fille à se battre afin de réaliser ses rêves. «*La femme et la jeune fille en particulier se mettent des barrières*» souligne-t-elle. «*Ce n'est pas à nos parents ou à notre entourage de décider à notre place, nous avons l'obligation de tracer notre route même si nous devons faire des erreurs. C'est pourquoi, il faut travailler sur le changement des mentalités, et encourager les femmes à vivre leurs rêves en se débarrassant de la peur. Cela nécessite beaucoup de travail et de responsabilité*», estime-t-elle.

Nous les femmes musiciennes, pense-t-elle, «*nous fournissons deux fois plus d'efforts pour décrocher un contrat et ce n'est pas*

Véran Carrhol YANGA

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: SOSSI CONGO CONSTRUCTION Sarl

Objet: Construction, Rénovation, Bâtiment Travaux Publics, Génie civil

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, rue Docteur KOUTANA, vers Vachero, quartier Tchimbamba. REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Monsieur Sisca Gydarel MBEM-BA MAHOUKOU, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité congolaise et Monsieur Stherio Dastier MIANGOUNINA-LOUBAKI, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité congolaise.

R.C.C.M: CG-PNR- 01-2024-B-12-00185.

Pour avis,

Le Notaire



TERMES DE REFERENCE

TITRE:	CONSULTANT(E) NATIONAL (E) POUR APPUYER LE PNLT DANS L'ELABORATION D'UN PLAN OPERATIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ELEMENTS ESSENTIELS TB DANS 5 DEPARTEMENTS PRIORITAIRES AU CONGO									
Lieu de travail :	PNUD Congo Brazzaville									
Catégorie :	IC									
Date du début :	4 Novembre 2024									
Durée du contrat:	144 jours									
Durée prévue de la mission	12 mois									

Langues Requises:		Arabe		Anglais	X	Français	X	Russe
		Espagnole		Chinois		Portugais		Autres....

CONTEXTE

Malgré les efforts accomplis, la détection des patients TB et l'amélioration de leur prise en charge, restent les défis majeurs de la lutte contre la tuberculose (TB) au Congo. En effet, selon le rapport mondial TB de l'OMS de 2023, le taux d'incidence de la TB au Congo a été estimé à 369 cas pour 100 000 habitants soit 22 000 cas de TB attendus chaque année. En 2022, le système de surveillance du Congo a notifié 13 639 nouveaux cas et rechutes TB occasionnant un gap important de 38% des cas attendus. Le dépistage de la TB dans les structures sanitaires reste passif et l'indice de présomption de la TB est jugée faible.

Dans le cadre de la demande de financement du GC7, le pays a rempli un tableau sur la mise en œuvre des 13 éléments essentiels pour la TB et a décrit, dans la partie narrative, plus dans le détail le niveau de mise en œuvre de chaque élément essentiel. Le comité technique d'examen des propositions, problème 3, a noté que sur 13 éléments essentiels du programme de lutte contre la tuberculose, seuls cinq ont été atteints, quatre ont été amorcés, mais pas terminés (plan pluriannuel visant l'utilisation universelle des tests moléculaires rapides comme test initial pour diagnostiquer la tuberculose, toutes les personnes atteintes de la tuberculose confirmée bactériologiquement sont testées au moins pour la résistance à la rifampicine, le réseau de diagnostic de la tuberculose fonctionne efficacement pour accroître l'accès au dépistage et comprend le transport des échantillons, toutes les personnes vivant avec le VIH porteuses d'une tuberculose active ont commencé un traitement antirétroviral) et cinq n'ont pas encore été amorcés (formulations adaptées aux enfants, schémas thérapeutiques oraux pour la tuberculose pharmacorésistante et schéma thérapeutique de quatre mois pour le traitement de la tuberculose pharmino sensible non sévère chez les enfants, participation des prestataires de soins de santé privés dans la fourniture de soins de la tuberculose, établissement/mise à l'échelle progressive et maintien d'une surveillance numérique complète de la tuberculose en temps réel, centrée sur les cas, décentralisée, ambulatoire, communautaire et à domicile, et centrée sur la personne).

A la suite de ce constat, le TRP a demandé au PNLT d'élaborer un plan d'action conjoint en collaboration avec les partenaires clés sur la mise en place d'un programme de lutte contre la tuberculose dans cinq départements prioritaires où les interventions ont commencé pendant la subvention actuelle, afin de s'assurer que tous les éléments essentiels du programme et la capacité de gestion et de prestation des soins de lutte contre la tuberculose sont en place. En outre, le TRP a demandé au PNLT d'élaborer un plan pour la mise en œuvre de nouveaux schémas thérapeutiques, y compris un schéma thérapeutique de quatre mois pour le traitement de la tuberculose pharmacosensible non sévère chez les enfants. Ce plan devrait être harmonisé avec le plan d'action conjoint sur le renforcement du programme de lutte contre la tuberculose afin d'assurer la qualité et l'utilisation appropriée des nouveaux schémas thérapeutiques. Le plan devrait être fondé sur la situation épidémiologique et l'analyse de l'état de préparation des services de lutte contre la tuberculose. Le plan devrait inclure des interventions visant à créer les conditions nécessaires au programme de lutte contre la tuberculose pour une utilisation appropriée et sûre des nouveaux schémas thérapeutiques. La mise en œuvre de nouveaux schémas thérapeutiques ne peut commencer que dans un contexte où tous les éléments essentiels du programme de lutte contre la tuberculose sont en place.

Dans le cadre de ces recommandations du comité technique d'examen des propositions du Fonds mondial, le PR PNUT et le PNLT demandent un appui technique internationale (courte durée) et nationale (longue durée).

TÂCHES ET RESPONSABILITES

OBJECTIF GENERAL

Supporter le PR PNUT et le PNLT dans l'élaboration d'un plan d'action conjoint dans les cinq départements prioritaires du Congo afin de s'assurer que tous les éléments essentiels du programme et la capacité de gestion et de prestation des soins de lutte contre la tuberculose sont en place, y compris l'adoption des régimes thérapeutiques courts pour la TB-PR et les enfants

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Travailler en tandem avec l'expert international pour la réalisation de l'analyse situationnelle dans les 5 départements prioritaires TB du Congo avec l'outil du Fonds mondial ayant été adapté au contexte
- Appuyer le PNLT dans la préparation et à l'organisation d'activités du plan d'action au niveau départemental, du district et des formations sanitaires.
- Accompagner le PNLT et les 5 départements dans le suivi de la mise en œuvre du plan
- Préparer et appuyer l'organisation d'activités de formation au niveau départemental et districts et suivre l'évaluation des prestataires et des facilitateurs pour assurer la qualité de la formation et de la performance.
- Collecter, analyser et interpréter des indicateurs programmatiques liés aux éléments essentiels de la TB dans les départements prioritaires.
- Concerter et la collaborer avec les autorités sanitaires au niveau départemental et du district.
- Suivre les recommandations fournies par l'expert international et l'appui sur place à la mission d'évaluation après 12 mois de mise en œuvre du plan de mise en œuvre des éléments

essentiels TB dans les 5 départements.

I. RESULTATS ATTENDUS

- L'analyse de la situation réalisée avec rapport disponible
- Le plan d'action conjoint dans les cinq départements prioritaires sur les éléments essentiels du programme TB et la capacité de gestion et de prestation des soins de lutte contre la tuberculose est élaboré
- Le plan d'action susmentionné est mis en œuvre et suivi.

III. TACHES ET DUREE DE LA MISSION

- Adapter et utiliser l'outil du Fonds mondial pour faire une analyse de la situation dans les 5 départements prioritaires : 15 jours

- Développer un plan d'action comme demandé par le CTPE : 10 jours

- Faire le suivi de la mise en œuvre pendant 12 mois : 3 jours/semaine pendant 12 mois.

- Total: 144 jours

IV. LIVRABLES

N°	Livrables	Nombre de jours	Attribution des paiements
1	Rapport de l'analyse situationnelle au niveau des 5 départements prioritaires.	15	10%
2	Rapport mensuel d'activité (soit 5% par rapport rendu. Au total 12 rapports attendus à la fin du contrat)	60	5%
6	Plan d'action conjoint dans les cinq départements prioritaires du Congo sur tous les éléments essentiels du programme disponible.	10	10%
7	Rapports des formations et des réunions avec les partenaires dans le semestre (S1)	20	2,5%
	Rapports des formations et des réunions avec les partenaires dans le semestre (S2)	25	2,5%
8	Rapport de fin de mission	14	15%

V. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT(E) ATN

Éducation: Être titulaire d'un doctorat en médecine.

Qualités et compétences essentielles :

- Excellentes qualités /capacités :
 - o de communication;
 - o de travail en équipe et relationnel dans un environnement multiculturel; o de transmission des savoirs et des compétences; o de supervision; o d'analyse et résolution des problèmes; o de prise de décision et d'initiative.
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral).
- Expérience professionnelle :
 - o Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la lutte contre la TB avec une maîtrise des stratégies de dépistage et de diagnostic.
 - o Être expérimenté dans l'assistance technique dans le domaine de la tuberculose est un atout.
- Avoir les capacités de travail en équipe.
- Maîtriser le français (écrit et parlé).
- Excellente capacité rédactionnelle.

VI. Langues requise: Français

VII. Coordination

- La mission est financée par le GC7 du Fonds Mondial. Le consultant national travaillera en collaboration et sous la direction du consultant international. Les rapports seront partagés avec le PNLT, le PNUT et le Fonds mondial. Les deux experts vont travailler sous l'autorité et la supervision directe du Directeur du PNLT, ainsi que l'orientation technique de l'ATI et en collaboration avec l'ATI du PNUT, en charge du développement des capacités auprès du PNLT) ainsi qu'avec les chefs de département du PNLT.

- L'ATN rendra compte mensuellement de l'état d'avancement des activités et des résultats au Directeur du PNLT.

HOMMAGE A NDOMBA "GEOMETRE"

L'enfance peu connue du génial dribbleur

Dans la tête des sportifs ayant eu le bonheur de voir jouer le génial dribbleur que fut Jean-Jacques Ndomba "Géomètre" qui nous a quittés le 15 octobre 2024 à Troyes (Il y passait un séjour aux côtés du fils de Mbemba "Tostao", son ami inséparable de ces dernières années), ne voltigent que les souvenirs de ses années fastes à l'Etoile du Congo (1971-1982), à l'Olympique de Marseille (1982-1984), au CO Le Puy (1984-1986), à l'Olympique Lyonnais (1986-1988), à Niort (1988-1991), à Poitiers (1991-1992) et sous le maillot national (1973-1992). Point de souvenir des jeunes années du virtuose sur les terrains vagues de Brazzaville et de Dolisie.

On aura beau lire et relire les articles de presse qui lui ont été consacrés depuis l'annonce de sa mort, on ne sera pas plus éclairé sur cette période de son enfance. Car, l'homme était tout aussi discret que secret (peut-être à cause de sa timidité), y compris pour moi alors qu'il faisait partie de ma vie de journaliste depuis son retour au pays au terme d'une longue carrière professionnelle en France. Ndomba était un homme mystérieux, qui ne se confiait guère au premier venu. Plus d'une fois, il m'a "dribblé". Un jour d'octobre 2016, je le relance au téléphone. «Ya Jacques, je passe te voir ; on va réaliser une interview. On évo-



Jean-Jacques Ndomba

quera ta carrière professionnelle en France, mais pas seulement. L'aspect qui m'intéresse surtout, ce sont tes années de footballeur en herbe». Comme toujours, il accepte volontiers. Enfin, à ma grande surprise, il honore cette fois le rendez-vous. Ce fut un samedi matin. Où ? Au rond-point Mouhumi, à Mfilou-Ngamaba, un quartier où on ne lui connaissait pas une attache particulière, lui, l'enfant de Ouenzé.

A propos de ses jeunes années, voilà ce qu'il m'avait déclaré : «Les dribbles, ça s'improvisent sur le champ. A 8 ans, j'avais déjà des

prédispositions de bon dribbleur. A cette époque, j'étais élève au CEG Pierre Tsiété. Ma famille était installée rue Yakoma, à Ouenzé, vers le PSP Manzanza. Amoureux fou du ballon, je jouais des heures et des heures à la pelote en compagnie de mes amis. Je voulais devenir un grand footballeur».

Très tôt, le père de Ndomba, modeste chauffeur dans l'administration, sera affecté à Dolisie. «C'est là-bas que j'ai rencontré Paul Moukila "Sayal" qu'on appelait "Pianto" (diminutif de Piantoni, un attaquant français célèbre) et commencé à jouer dans une

équipe plus ou moins organisée, Petits Cheminots. Une équipe fondée par Moukila. J'y suis resté pendant au moins cinq années. Je dribblais, je donnais des balles de but ; j'en marquais aussi», m'expliquait-il.

A Dolisie, le jeune Ndomba passe avec succès son concours d'entrée en sixième. Cette année-là, son père est réaffecté dans la capitale, puis quelques mois plus tard à l'Ambassade du Congo à Paris, en France. Etrangement, Ndomba restera à Brazzaville. «Ma tante m'avait pris sous le toit de son foyer, rue Makoua, à la lisière de Poto-Poto et Ouenzé. J'ai intégré Santos de Poto-Poto. J'y ai évolué aux côtés, entre autres, de Raph Bokomba (+), Gambou-ONDONO (+) et Kimbembé "Akim". Plus tard, avec les deux derniers, nous nous sommes retrouvés coéquipiers en équipe nationale ». Mais Ndomba sera vite arraché par Fantasia, une autre équipe de foot-pelote, dont le QG était non loin du domicile de sa tante. «Très attaché à Raph Bokomba, c'est par son truchement que le président de Fantasia parvint à entrer en contact avec moi. Et je suis devenu sociétaire de cette équipe où j'ai passé mes plus belles années de foot-pelote, d'abord aux côtés de Jean Ntongo "Lux" (+), Nestor Mokoto, Bokoto, Bokomba, ensuite Daniel Fidissa (+), Wamba "La José" qui partait de Baongo, Herbert Malonga "Kapata" (+), etc. Avec cette formation, j'ai remporté cinq ou six titres de champion de Poto-Poto», me raconta-t-il avec gaieté.

Le maillot du roi Pelé, signe du destin ?

Vers la fin des années 1960. Promis à la plus jolie des carrières, Ndomba arrache le surnom de "Géomètre". «Ceux qui vous baptisent ne viennent pas vous demander votre avis. Vous en prenez simplement votre parti. Je suis ainsi devenu "Géomètre" en souvenir d'un phénomène jadis du football kinois auquel j'ai été, semble-t-il, identifié. C'est plus tard que j'ai fait sa connaissance à Kinshasa. Il s'appelle Kabamba "Géomètre", me révéla-t-il.

En 1969, le FC Santos du Brésil retourne à Brazzaville et bat encore le Congo (2-3). A la fin du match, Filankembo "Lipopo", en charge de la surveillance du roi Pelé, a échangé son maillot avec celui du meilleur joueur du monde. Ce maillot lui servira d'appât pour attirer au Patronage Sainte-Anne, son club, Ndomba qu'il a repéré au foot-pelote. «Vieux Lipopo m'avait offert le maillot n°10 de Pelé. Je le portais et dormais avec. Ce rêve, quel footballeur en herbe ne l'a pas eu dans sa tête. Peut-être était-ce un signe du destin ? ». Mais, fin 1971, Ndomba signera à l'Etoile du Congo, au grand dam du Patronage Sainte-Anne et de Maurice Filankembo "Lipopo".

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CRISE FECOFOOT

La mise en garde de la FIFA

La FIFA a pris position dans la crise que vit impuissamment le football congolais. L'instance suprême du football mondial a lancé une sévère mise en garde concernant une éventuelle suspension du Congo si ses directives n'étaient pas mises en œuvre dans un délai de huit jours. Ce délai expire au moment où paraît ce journal. La mission dépêchée à Brazzaville début octobre par la FIFA et la CAF laissait présager une intervention des hauts responsables du football mondial. La missive conjointe des deux instances est finalement tombée le 6 octobre 2024. Elle est claire. La Commission ad hoc nommée le 25 septembre 2024 par une assemblée générale extraordinaire jugée «irrégulière» doit «rendre la pleine possession du siège, le Centre technique d'Ignié et des installations de la FECOFOOT au Comité exécutif de la FECOFOOT dirigée par Jean-Guy Blaise Mayolas»; «abandonner toute démarche tendant à changer les signataires des comptes bancaires de la FECOFOOT et ou remettre les comptes sous contrôle total des signataires reconnus par la FIFA et la CAF»; enfin, «collaborer librement pour permettre qu'en tant qu'association membre de la FIFA et de la CAF qui y est obligée puisse gérer ses affaires de façon sans influence incluse de tiers». Autrement dit, le Congo sera suspendu par l'instance mondiale. «A défaut de recevoir sous huitaine une confirmation du secrétaire général que les directives ci-dessus ont été mises en œuvre, nous serons dans l'obligation de soumettre le présent cas au Conseil de la FIFA pour considération et prise de décision idoine, y compris une possible suspension de la FECOFOOT conformément à l'article 16 des statuts de la FIFA», a écrit Jean-Marie Kenny. Cet avertissement de la FIFA rappelle la rigueur de l'organisation face à toute tentative de manipulation extérieure. Mais, visiblement, la Commission ad hoc ne serait pas décidée à obtempérer. Elle estime que «la description de la situation interne à la FECOFOOT, telle que présentée par la FIFA dans sa correspondance du 16 octobre 2024 est manifestement biaisée et empreinte d'un mépris flagrant à l'égard de ses membres et des autorités congolaises». Elle en appelle «à la vigilance et assure que les Congolais, passionnés de football et soutenant les réformes en cours, n'accepteront aucune tentative de manipulation».

Franck SOUAPIBOU

ETUDE Maître H.A MACAYA BALHOU
Notaire

B.P : 4171 TELEPHONE (242) 05.557.44.10 – 06.653.40.35

E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303

19, Boulevard Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suites aux résolutions adoptées à l'ordre du jour du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire en date à Pointe-Noire du vingt-sept juin deux mille vingt-quatre, reçu en dépôt par le notaire soussigné en date du vingt septembre deux mille vingt-quatre, enregistré au Domaine de timbres de Pointe-Noire le vingt-quatre septembre de la même année sous le n° 4238, folio 185/15.

Les Associés de la Société «GREEN SERVICES» Société A Responsabilité Limitée, au capital de francs CFA 44.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de cofibois), B.P: 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2013-B12-01030 (ancien n° RCCM CG/PNR/13 B 1030);

Ont, entre autres, décidé:

- D'approuver, après avoir pris connaissance et examiné, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- D'affecter en compte de report à nouveau (RAN), le bénéfice de l'exercice 2023 ;
- De donner quitus à la gérance de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- De donner quitus au Commissaire aux Comptes, après avoir pris connaissance de ses recommandations et après en avoir délibéré, de l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- D'approuver, tenant comptes des observations du Commissaire aux Comptes sue les conventions visées aux articles 350, 351 et 352 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSC-GIE), les conventions existantes au 31 décembre 2023 en faveur M. Alfredo DELLA CORTE.
- De conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du Procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités aux décisions adoptées ci-dessus.

Une expédition de l'acte de dépôt du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence le numéro CG-PNR-01-2024-D-01203 a été attribué audit dépôt.

Pour avis
LE NOTAIRE

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la
Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE RONG TAI INDUSTRIES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 26 Septembre 2024, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 01 Octobre 2024, sous le folio 183/19 N°7313, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: RONG TAI INDUSTRIES en sigle «R.T.I » ;

Forme: Société à Responsabilité Limitée ;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;

Siège social: Quartier Aéroport, vers la Belle époque, Pointe-Noire, République du Congo ; Objet : La société a pour objet, en République du Congo :

- Exploitation forestière.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM ;

Gérant: Monsieur TAN Rongchang ;

RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00201 du 04 Octobre 2024.

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -